

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LICENCES

PHILOSOPHIE

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 7 juillet au 30 septembre 2026
sur le site internet de l'UPEC



Pédagogique : du 7 au 18 septembre 2026
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du lundi 12 au jeudi 15 octobre 2026

EMPLOI DU TEMPS

➔ <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>



PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 21 septembre 2026

Vacances de la Toussaint : du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre 2026

Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027

Période des examens : du lundi 4 au samedi 16 janvier 2027

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 18 janvier 2027

Vacances d'hiver : du samedi 13 février au lundi 22 février 2027

Vacances de printemps : du samedi 12 avril au lundi 19 avril 2027

Période des examens : du lundi 26 avril au samedi 10 mai 2027

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 24 mai 2027

2ème session d'examens : du lundi 14 juin au samedi 26 juin 2027

Jury 2ème session : semaine du 28 juillet 2027

Sommaire

I Présentation de la faculté	II Organisation des études
III Présentation de la formation	IV Enseignements
V Scolarité	VI Université

PARTIE



PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Présentation de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

L'équipe de direction

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone damien.zanone@u-pec.fr
- formations et vie étudiante : Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr
- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr
- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative :

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 06

Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Mercredi, Vendredi : 9 h 30 – 12 h

Les étudiants pourront y trouver :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Site Mail des Mèches, MLRI, bureau 112 (1er étage)

baip-llsh@u-pec.fr

Départements de la Faculté

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté :

www.u-pec.fr > Faculté lettres, langues et sciences humaines

Les directrices et directeurs de départements

Département d'allemand

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

Département d'anglais

Guillaume MARCHE : gmarche@u-pec.fr

Marie OLIVIER : marie.olivier@u-pec.fr

Département de communication

Alexandre Borrell : alexandre.borrell@u-pec.fr

Département de géographie

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Département d'histoire

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

Département de langues romanes

Laura LEMA SILVA : laura.lema-silva@u-pec.fr

Département de lettres

Anne Raffarin : anne.raffarin@u-pec.fr

Département de philosophie

Martin Dumont : martin.dumont@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

: direction.lea-creteil@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Francesco Sergi : francesco.sergi@u-pec.fr

Département de français langue étrangère

dep.fle-llsh@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

Les secrétariats pédagogiques de départements

Licence 1 (sauf LEA) et LANSAD

01 45 17 11 87 / 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : sec.lansad-llsh@u-pec.fr

LETTRES & PHILOSOPHIE

Secrétariat des départements lettres et philosophie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 110

Email : sec.lettres-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 41

LLCER ANGLAIS et ESPAGNOL, mineure ALLEMAND

Secrétariat des départements d'Anglais, d'Allemand et de Langues Romanes (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 114

Email : sec.langues-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 82

LETTRES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)

Secrétariat du département de LEA Créteil (L1, L2, L3 et Master)

Maison des langues et des relations internationales – Rez-de-chaussée, bureau 11

Email : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 82 69 48 67/66

Secrétariat du département de LEA Sénart (L1, L2, L3 et Master)

3e étage, bureau 303 bâtiment C

Email : sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 64 13 43 59

GÉOGRAPHIE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 116

Email : sec.geographie-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 10 91

HISTOIRE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)

Bâtiment i2, bureau 116

Email : sec.histoire-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 10 91

COMMUNICATION

Secrétariat du département de communication (parcours en Licence et Master)

Bâtiment i2, bureau 123

Email : pour toutes les questions concernant le parcours communication : parcourscom-llsh1@u-pec.fr ; pour le reste : sec.communication-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 83

PARTIE



ORGANISATION DES ÉTUDES

Cursus, services et accompagnement

Organisation des études

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1er temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer un dossier d'inscription administrative.

Une fois vos droits d'inscription payés, la carte d'étudiant sera transmise par le SIOE (service d'inscription et d'organisation des études). C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2e temps : inscriptions pédagogiques dans les cours magistraux et les groupes de TD

Les modalités de ces inscriptions seront transmises lors des réunions de rentrée qui auront lieu durant la première quinzaine de septembre. Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

Ces inscriptions permettent de choisir le parcours, les options, le régime de contrôle des connaissances et l'emploi du temps.

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires. Si les étudiants ne procèdent pas à ces inscriptions en temps et en heure, ils risquent de ne pas être affectés dans certains groupes car le nombre de places est limité.

Toutes les informations concernant les réunions de rentrée sont affichées sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/>

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/> > Scolarité > Examens

Dispositifs numériques

Des outils numériques sont à disposition des étudiantes et des étudiants

Une fois leur inscription administrative effectuée, les étudiants doivent activer leur compte numérique.

Ce compte permettra d'accéder à l'espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC : messagerie, espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

Consultez votre messagerie UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC.

C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

Les services numériques de l'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

Les dispositifs pédagogiques pour accéder aux supports de cours

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

Si vous étiez amené.e à suivre des enseignements hors de l'université

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

Parcours spécifiques d'aide à la réussite

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en OUI SI 2 bénéficieront du dispositif « propédeutique ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en OUI SI 1 bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.
- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).
- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

Outils d'intelligence artificielle :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

Description des enseignements de Licences

Licence 1

Expression française :

Vous suivez un cours d'expression française pendant toute la L1 : quelle que soit votre discipline, la qualité de l'expression française constitue une condition essentielle pour réussir vos études dans une Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines - et même au-delà. En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique. Afin d'assurer la continuité pédagogique de cet enseignement, la correction de l'orthographe et de la grammaire (syntaxe, ponctuation, etc.) sera prise en compte dans l'évaluation de tous les travaux écrits (réalisés à la maison et à l'université). Les fautes relevées feront l'objet d'un barème intégré à la note globale de la copie : l'enseignant pourra enlever de 1 à 3 points (/20) en fonction du nombre de fautes commises par double page.

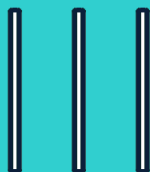
- Au 1er semestre, pour les travaux sur table, le barème des points d'expression sera indiqué sur la copie, mais sans conséquence sur la note ; en revanche, pour les travaux faits à la maison, le barème sera appliqué.
- Au 2e semestre, le barème sera appliqué à tous les travaux écrits.

Licence 1, 2 & 3

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

Un enseignement d'ouverture doit être pris en L2S4.

PARTIE



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Licence LLCER Anglais, équipe et organisation

Présentation du département de Philosophie

DIRECTION

Martin Dumont martin.dumont@u-pec.fr

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

- Philippe Poitiers, poitiers@u-pec.fr, bâtiment i, bureau i2 110, 01 45 17 11 41
- Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 9h30-13h/13h45-17h
- Rôle du secrétariat :
 - accueil des étudiants,
 - inscription dans les groupes de travaux dirigés,
 - diffusion et actualisation de l'information,
 - mise à jour des emplois du temps,
 - prise des rendez-vous avec les enseignants.

ENSEIGNANTS

Mme Élodie BOUBLIL, maîtresse de conférences, bureau i3 124
M. Jean-Marie CHEVALIER, maître de conférences, bureau i3 124
Mme Marie DESCHAMPS, chargée d'enseignement, bureau i3 124
M. Martin DUMONT, maître de conférences, bureau i3 124
M. Frédéric FRUTEAU DE LACLOS, professeur, bureau i3 124
M. Florent GUENARD, professeur, bureau i3 124
M. Luc LECLERE, moniteur, bureau i3 124
M. Roberto POMA, professeur, bureau i3 124
Mme Arianna SFORZINI, maîtresse de conférences, bureau i3 124
Mme Anne-Laure THERME, maîtresse de conférences, bureau i3 124

RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES

M Martin DUMONT, directeur du département
Mme Arianna SFORZINI, responsable Licence 1 et référent Plan Etudiant
M Jean-Marie CHEVALIER, responsable Master PEPS (Philosophie Environnement Politique Santé)
M. Roberto POMA, responsable LAS et responsable de la mobilité internationale

Présentation du parcours communication

Présentation générale

Le parcours Communication s'adresse aux étudiants inscrits en « majeure » Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication fondée sur un parcours thématique. La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du parcours est dédiée à l'étude de la communication politique et publique, par différentes approches. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale et y consacre des enseignements analytiques et pratiques.

Programme des enseignements

12 ECTS sont dédiés au Parcours Com chaque année.

L1

Semestre 1 : UE 1.3 Découvrir l'étude des médias et du journalisme

- 1.3.1 : Étudier la communication (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)
- 1.3.2 : Introduction aux médias et à l'information (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)

Semestre 2 : UE 2.3 Enquêter sur les médias et le journalisme

- 2.3.1 : Le pouvoir des médias et des journalistes en France (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)
- 2.3.2 : Analyse des récits médiatiques (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)

L2

Semestre 3 : UE 3.3 Analyser la communication politique et publique

- 3.3.1 : Introduction à la communication politique et publique (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)
- 3.3.2 : Introduction à l'étude des discours politiques (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)

Semestre 4 : UE 4.3 Enquêter sur la communication politique et militante

- 4.3.1 : Communication et militantisme : (3 ECTS, 9 h CM + 15 h TD)
- 4.3.2 : Communication et élections : (3 ECTS, 9 h CM + 15 h TD)

L3

Semestre 5 : UE 5.3 Interroger la communication numérique

- 5.3.1 : Cultures numériques (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)
- 5.3.2 : Analyse critique du web (3 ECTS, 9 h CM + 9 h TD)

Semestre 6 : UE 6.3 Pratiquer la communication numérique

- 6.3.1 : Droit de l'Internet (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)
- 6.3.2 : Usages professionnels de l'Internet (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)
- 6.3.3 : Pratiques, formes et enjeux de la communication avec l'IA (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)

Modalités de recrutement

Le parcours Communication est sélectif. Les détails des modalités de candidature (pièces à fournir, calendrier, etc.) sont disponibles sur <https://llsh.u-pec.fr/departements/communication/parcours-communication-modalites-de-candidature>.

Candidater en première année

Les étudiant.es en L1 Lettres, LLCER Anglais et LLCER Espagnol candidatent directement sur Parcoursup.

Les étudiant.es en L1 Histoire, Géographie et Philosophie, une fois acceptés sur Parcoursup et après avoir confirmé leur choix, doivent adresser un dossier de candidature avant le 10 juillet 2026. En fonction des places disponibles, une seconde session est ouverte du 17 août au jeudi 17 septembre 2026 minuit à l'adresse parcourscom-llsh@u-pec.fr (les modalités de candidature sont précisées sur la page :

<https://llsh.upec.fr/departements/communication/parcours-communication-modalites-de-candidature>).

Candidater en deuxième ou troisième année

Les étudiants qui candidatent pour rejoindre le parcours Communication en L2 ou L3 doivent impérativement déposer un dossier de candidature sur la plateforme E-candidat (<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat/#!accueilView>) avant le 10 juillet 2026. Une deuxième session de candidatures est ouverte du 17 août au 3 septembre 2026 minuit, en fonction des places disponibles.

Pour les étudiant.es qui suivent déjà le parcours, la poursuite en deuxième et troisième année est automatique, sous réserve d'en faire la demande par mail à parcourscom-llsh@u-pec.fr dès que les résultats de l'année en cours sont connus.

La présence de tous les étudiants (L1, L2, L3) est obligatoire lors de la **réunion de rentrée** organisée pendant la semaine d'inscriptions pédagogiques début septembre.

Contacts

Secrétariat pédagogique du parcours communication :

parcourscom-llsh@u-pec.fr

bureau i2 123

Responsable pédagogique :

Alexandre Borrell (Maître de conférences en SIC)

alexandre.borrell@u-pec.fr

Parcours artisan de l'image

Présentation générale

Le parcours Artisan de l'Image (ADI) s'adresse aux étudiants des licences d'anglais, d'espagnol, d'histoire, de lettres et de philosophie. Ce parcours occupe, pour chaque semestre, l'UE 3 (sur les 4 UE d'un semestre) de la licence à laquelle il est adossé. Fondé sur un partenariat avec l'Ecole Méliès et l'INA Campus, également membres du Campus des Métiers et des Qualifications Artisan de l'Image, le parcours ADI vise à initier, au cours des 3 années de licence, les étudiants aux champs de la narration audiovisuelle, tout en maintenant un équilibre avec la formation disciplinaire de la licence principale. Il s'agit d'acquérir notamment en L1 et grâce à l'intervention de nos partenaires, les bases techniques de tournage (son, image, montage, post-production) pour en saisir les contraintes et les enjeux dans l'écriture et la narration visuelles (fiction ou documentaire). Les étudiants seront progressivement initiés à l'écriture pour l'audiovisuel (dont l'écriture de scénario). Un débouché de ce parcours, quelle que soit la licence disciplinaire choisie, pourra être le master ARTI (Artisan du Récit par le Texte et l'Image) proposé par le département de lettres, toujours en collaboration avec l'Ecole Méliès et l'INA.

Doubles licences

LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Virginie Mathé - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi deux diplômes en trois ans. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une meilleure chance de réussite. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

Particularités de ces doubles licences

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix

de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante.

Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentree des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

PARTIE

IV

ENSEIGNEMENTS

Programmes et modalités d'évaluation

SEMESTRE 1

UE 1.1 - Explorer les grandes questions de la philosophie

ECUE 1.1.1 - Philosophie des sciences

Nom de l'enseignant : M. Charles Commaille

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Que peut la science ? Introduction à la philosophie des sciences.

Ce cours de philosophie des sciences est consacré à l'étude de la portée de la démarche scientifique : est-elle capable de définir ses objets, quelle est sa valeur prédictive, peut-elle étendre son champ d'explication ? En nous appuyant sur des cas concrets empruntés à la physique, à la biologie ou aux sciences cognitives, nous aborderons les concepts fondamentaux de la philosophie des sciences afin de mieux saisir les principaux enjeux auxquels elles font face aujourd'hui.

Bibliographie :

Chalmers, Alan F., *Qu'est-ce que la science ?*, Paris : Le Livre de Poche, 1990.

Barberousse, Anouk, Kistler, Max & Ludwig, Pascal, *La philosophie des sciences*, Paris : La Découverte, 2011.

Kuhn, Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion, 2018.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.1.2 - Philosophie politique

Nom de l'enseignant : M. Luc Leclerc

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : La souveraineté. Introduction à la philosophie politique moderne

La souveraineté, « puissance absolue et perpétuelle d'une république » selon la définition issue des *Six livres de la République* de Jean Bodin (1576), est thématisée par les Modernes comme le principe du pouvoir politique. Cette thématisation est remarquable tant par sa rupture avec la philosophie antique et médiévale que par la continuité conceptuelle qu'elle engage jusqu'à nos jours. Par distinction avec le modèle de la cité comme forme de communauté, la souveraineté constitue le fondement profane de l'État moderne, conçu comme sphère autonome, séculière et historique, indépendamment de toute référence à la nature et au divin. La philosophie politique, dès lors, est envisagée comme philosophie moderne, c'est-à-dire consciente de l'écart historique qui la sépare des Anciens.

Après avoir exposé le geste théorique de Machiavel, le cours se concentrera sur la définition de la souveraineté. Une lecture comparée des philosophes antiques (Platon, Aristote, Cicéron) et des publicistes du XVI^e siècle (Bodin, Botero) sera l'occasion d'apprécier la spécificité de la notion et sa modernité. Puis, les auteurs dits contractualistes (Hobbes, Locke, Rousseau) seront convoqués afin d'étudier les évolutions sémantiques et conceptuelles qui accompagnent le développement de la souveraineté. Le cours accordera une attention particulière à plusieurs enjeux de philosophie du droit qui gravitent autour de la notion (le droit naturel, le *jus gentium*). Cette étroite articulation du politique et du juridique conduira à mobiliser des corpus variés, modernes (Montesquieu, Burke, Tocqueville) et contemporains (Schmitt, Foucault).

Au terme de ce parcours, c'est la philosophie politique elle-même qu'il s'agira de caractériser.

Bibliographie :

Littérature primaire

Sources antiques

- ARISTOTE, *Les Politiques*, trad. P. Pellegrin, GF- Flammarion, 2015.
- PLATON, *La République*, trad. G. Leroux, Paris, GF-Flammarion, 2002 (éd. revue 2016).
- PLATON, *Le Politique*, trad. L. Brisson, J.-F. Pradeau, GF- Flammarion, 2003.

Sources modernes

- BODIN, *Les Six Livres de la République*, Livre I, Paris, éd. M. Turchetti, Classiques Garnier, Bibliothèque d'histoire de la Renaissance, 2013.

- BURKE, *Réflexions sur la Révolution de France*, trad. P. Andler, Paris, Hachette, Pluriel, 1989.
- HOBBS, *Léviathan*, trad. G. Mairet, Paris, Gallimard, Folio, 2000.
- —, *Du citoyen*, trad. P. Crignon, Paris, GF- Flammarion, 2010.
- LOCKE, *Le Second traité du gouvernement*, trad. J.-F. Spitz, Paris, PUF, Épiméthée, 1994.
- —, *Lettre sur la tolérance et autres textes*, trad. J. Le Clerc et J.-F. Spitz, Paris, GF-Flammarion, 1992.
- MACHIAVEL, *Discours sur la première décade de Tite-Live et Le Prince*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1952.
- MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois*, 2 vols., Paris, Classiques Garnier, Classiques Jaunes, 2011.
- ROUSSEAU, *Du Contrat social*, Paris, GF- Flammarion, 2001.
- TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, 2 vols., Paris, GF- Flammarion, 1981.
- TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Gallimard, Folio, 1985.

Sources contemporaines

- FOUCAULT, « Il faut défendre la société ». *Cours au Collège de France (1975-76)*, Paris, Points, Essais, 2024.
- SCHMITT, *Théologie politique*, trad. Jean-Louis Schlegel, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Sciences humaines, 1988.

Littérature secondaire

- BERNIS, Thomas, *Souveraineté, droit et gouvernementalité. Lectures du politique moderne à partir de Bodin*, Léo Scheer, Non & Non, 2005.
- BOURKE, Richard, SKINNER, Quentin (dir.), *Popular Sovereignty in Historical Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.
- FOISNEAU, Luc, *Manières de gouverner. Politiques modernes de la souveraineté*, Paris, CNRS éditions, 2025.

Hobbes - La vie inquiète, Paris, Gallimard, Folio, 2016.

- HINSLEY, Francis H., *Sovereignty*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.
- KALMO, Hent, SKINNER, Quentin, *Sovereignty in Fragments: The Past, Present, and Future of a Contested Concept*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.
- MAIRET, Gérard, *Le principe souveraineté. Histoires et fondements du pouvoir moderne*, Paris, Gallimard, Folio, 1997.

Qu'est-ce que la souveraineté ? Paris, Gallimard, Folio, 2024.

- MANENT, Pierre, *Naissances de la politique moderne : Machiavel, Hobbes, Rousseau*, Paris, Gallimard, 1977 (rééd. 2007).

Histoire intellectuelle du libéralisme : dix leçons, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1987.

- TERREL, Jean, *Les théories du pacte social. Droit naturel, souveraineté et contrat de Bodin à Rousseau*, Paris, Seuil, 2001.
- TUCK, Richard F., *The Sleeping Sovereign. The Invention of Modern Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.1.3 - Métaphysique

Nom de l'enseignant : Mme Claire Chrétien

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : La philosophie de Bergson : la durée à l'œuvre

En retraçant rétrospectivement la genèse de ses réflexions, Bergson en situe souvent le point de départ dans la découverte déroutante que la pensée scientifique mais aussi philosophique ne fait intervenir le temps qu'à la condition d'en avoir ôté toutes les caractéristiques propres, le temps n'y « faisant rien ». Rabattant le temps sur l'espace, on passe alors à côté de son efficace, du fait que quelque chose se passe en lui, agit, se crée, s'élabore, qui ne pouvait être prévu ni contenu avant d'advenir. Cette imprévisible nouveauté, cette poussée continue, cette durée, nous la sentons d'abord en nous, dans notre vie intérieure, quand nous nous ressaisissons comme libres. Mais qu'en est-il de la matière, de la vie, de l'univers, de l'histoire ? Bergson se propose dans toute son œuvre de « se replacer dans la durée pure » pour en restituer l'originalité et la puissance créatrice. Ce cours aura donc pour enjeu de le suivre dans cette découverte progressive et de comprendre ainsi sa philosophie dans sa durée propre : de l'immersion dans le flux de la conscience (*Essai sur les données immédiates de la conscience*) aux profondeurs de la mémoire (*Matière et mémoire*), jusqu'à l'élan vital (*L'évolution créatrice*), énergie créatrice qui

est la vie même et qui ne s'éprouve pleinement que dans l'expérience mystique (*Les deux sources de la morale et de la religion*). A la lueur de l'intuition de la durée, nous déconstruirons les faux problèmes de la métaphysique (liberté/nécessité, déterminisme/finalisme, monisme/dualisme, vitalisme/mécanisme), mettant en évidence le dialogue que Bergson entretient avec les auteurs de la tradition. Il s'agira notamment de voir comment l'œuvre entière établit une critique de la *Critique de la raison pure* de Kant, renouvelant alors la possibilité de la métaphysique comme expérience de l'absolu, promesse qui constitue selon ses mots « une préparation à bien vivre ».

Bibliographie :

Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, PUF, Quadrige, édition critique, 2007 [1889]

- *Matière et mémoire*, Paris, PUF, Quadrige, édition critique, 2008 [1896]
- *L'évolution créatrice*, Paris, PUF, Quadrige, édition critique, 2009 [1907]
- *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, Quadrige, édition critique, 2008 [1932]
- *La pensée et le mouvant*, Paris, PUF, Quadrige, 2005 [1934]

Gilles Deleuze, *Le bergsonisme*, Paris, PUF, Quadrige, 2014 [1966]

Anne-Claire Désesquelles, *La philosophie de Bergson*, Paris, Vrin, Repères, 2011

Emmanuel Kant, *Critique de la raison pure*, trad. A. Renaut, Paris, GF-Flammarion, 2001 [1781]

Maurice Merleau-Ponty, *Eloge de la philosophie et autres essais*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 1960

Camille Riquier, *Archéologie de Bergson - Temps et métaphysique*, Paris, PUF, Epiméthée, 2009

Jean-Louis Vieillard-Baron, *Bergson la durée et la nature*, Paris, PUF, Débats philosophique, 2004

Frédéric Worms (sous la direction de), *Lire Bergson*, Paris, PUF, Quadrige manuels, 2011

- *Le vocabulaire de Bergson*, Paris, Ellipses, 2013

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.2 - Philosopher par l'histoire de la philosophie

ECUE 1.2.1 - Philosophie ancienne: Platon

Nom de l'enseignant : Mme Marie Deschamps

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Platon et le problème de la démocratie.

La démocratie est, dans la pensée de Platon, tenue pour le pire des régimes politiques, à l'exception d'un seul (la tyrannie). Ce cours a pour objectif de comprendre le sens des critiques et l'évaluation axiologiquement très négative que Platon a adressée à la démocratie. Il s'agira de montrer que la difficulté principale tient à l'éloignement du plus grand nombre à l'égard du savoir et de tout principe de rationalité, et que la réponse platonicienne ne consiste pas tant en une éducation du peuple à la raison qu'en la formation d'une aristocratie éclairée par la raison, seule capable de gouverner un peuple condamné à y demeurer étranger.

Toutefois, cette solution reconduit le problème initial sous une forme renouvelée. En effet, si gouverner suppose la possession d'un savoir véritable, il apparaît que ceux qui détiennent cette connaissance ne souhaitent pas exercer le pouvoir, tandis que ceux qui en sont dépourvus aspirent à gouverner. Plus encore, les seconds, faute de savoir, ne sont pas en mesure de reconnaître leur propre incapacité ni la supériorité de ceux qui possèdent la connaissance, et refusent dès lors de se laisser diriger par eux.

Dans ce cadre, plusieurs questions structurantes émergent : qui doit gouverner, et en vertu de quelles qualités ? Quelles dispositions sont requises pour administrer la cité ? Pourquoi la connaissance occupe-t-elle une place si décisive dans la pensée politique platonicienne, et de quel type de savoir s'agit-il, portant sur quels objets ? Enfin, pour quelles raisons le plus grand nombre demeure-t-il étranger à la connaissance, et quelle conception du monde une telle thèse engage-t-elle ? Enfin, qu'est ce qui fait que Platon considère qu'être dépourvu de connaissance véritable, c'est à dire être dans le faux, est la règle plutôt que l'exception ?

Ce cours propose donc aux étudiants de se familiariser avec la philosophie de Platon en y entrant par la question politique. Il propose également d'aborder la démocratie à partir d'un des prismes les plus critiques de l'histoire des idées qui fut adressé à son encontre, le prisme grec.

Le cours consistera en une lecture suivie de douze textes de Platon articulés autour des problématiques précédentes ; les textes seront essentiellement extraits de la *République* (allégorie de la Caverne et livre VIII) mais aussi du *Gorgias*, du *Théétète* et du *Protagoras*.

Bibliographie :

Platon, *La République*, P. Pachet (trad.), Paris, Gallimard, 1993

Platon, *Gorgias*, M. Canto-Sperber (trad.), Paris, Flammarion, 1987 (2007)

Platon, *Théétète*, M. Narcy (trad.), Paris, Flammarion, 2016

El Murr, Dimitri, *Savoir et gouverner. Essai sur la science politique platonicienne*, Paris, Vrin, 2014

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.2.2 - Philosophie moderne: Descartes

Nom de l'enseignant : Mme Marie Deschamps

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : "Ce qui nous empêche de bien conduire notre raison - Les causes de l'erreur dans le Discours de la méthode de Descartes"

Ce cours propose une étude des causes de l'erreur dans le *Discours de la méthode*, à partir d'une question centrale : qu'est-ce qui empêche l'homme de bien conduire sa raison ? Chez Descartes, la raison est l'instrument du bon jugement et de la vérité ; l'erreur ne saurait donc être attribuée à une défaillance constitutive de cette faculté (un dérèglement, une déficience, un défaut), mais à un mauvais usage de celle-ci.

Ce cours partira de l'hypothèse que la raison n'est pas, chez Descartes, une faculté fondamentalement défaillante : elle est au contraire pleinement présente en chacun et pleinement opératoire, mais susceptible d'être mal employée. Nous verrons que l'erreur provient alors moins d'une insuffisance de la raison que d'une disproportion entre deux facultés : la raison elle-même incapable d'erreur, et la volonté. L'erreur survient lorsque la volonté excède l'entendement et prononce un jugement au-delà de ce que nous connaissons clairement et distinctement. Dès lors, ne se trompe-t-on pas seulement par inattention, par précipitation, voire en raison d'une sorte de mensonge formulé vis-à-vis de à soi-même, puisqu'on affirme comme vrai ce qui ne l'est pas encore pour nous de manière évidente ?

À partir de là, se posera une question décisive : pourquoi la volonté tend-elle à dépasser la raison, même lorsque les choses ne sont ni claires ni évidentes ? La sagesse consisterait-t-elle alors à suspendre son jugement lorsqu'il le faut ? Et comment se guider dans l'existence si cette disproportion entre les facultés n'est pas seulement accidentelle, mais constitue une donnée structurelle de la condition humaine ?

L'objectif du cours sera ainsi de réfléchir aux causes de l'erreur, à la responsabilité qu'elle engage, et aux conditions d'un usage plus juste du jugement. Se tromper est-il inévitable, dès lors que notre raison ne peut embrasser l'ensemble des objets sur lesquels nous devons agir ou nous prononcer ? Si tel était le cas, sans doute faudrait-il développer un très grand principe de tolérance à l'égard de l'erreur, et reconnaître qu'il y a dans le fait d'admettre son ignorance et de suspendre son jugement, non seulement un grand geste de sagesse, mais aussi de probité et de connaissance et d'attention à soi.

Le cours consistera en une lecture suivie de douze textes de Descartes extraits du *Discours de la méthode* articulés autour des problématiques précédentes.

Bibliographie :

Descartes, René, *Discours de la méthode*, Paris, Vrin, 1984

Descartes, René, *Méditations métaphysiques. Objections et réponses suivies de quatre lettres*, Paris, Flammarion, 2011

Marion, Jean-Luc, *Questions cartésiennes III. Descartes sous le masque du cartésianisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2021.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.3 - [Parcours Philosophie] Explorer des champs transversaux de la philosophie

ECUE 1.3.1 - Exploration 1

Nom de l'enseignant : Arianna Sforzini

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Le dualisme âme - corps

La pensée occidentale depuis Platon a longtemps méprisé le corps en le considérant comme la « prison de l'âme ». Elle a donc établi un « dualisme » (ontologique, gnoséologique, moral) entre ces deux substances qui composeraient l'homme – l'âme et le corps. Pourquoi et avec quelles argumentations rationnelles la philosophie a-t-elle établi la nécessité de deux principes distincts, le corporel et le spirituel, pour penser l'existence humaine ?

L'objectif de ce cours est de proposer des pistes de réponse à ces questions, à travers un parcours dans l'histoire du dualisme classique corps-âme jusqu'à ses reprises contemporaines (*Mind-Body Problem*) au sein de la philosophie analytique (John Searle, Gilbert Ryle) et des neurosciences. Il s'agira aussi de présenter des pensées s'opposant à ce dualisme, des philosophes atomistes de l'Antiquité à Nietzsche, qui voit dans le corps une puissance créatrice à la fois matérielle et spirituelle. On convoquera des formes d'expériences pouvant aider à enrichir le questionnement sur le corps dans l'actualité. Des questionnements bioéthiques aux performances artistiques contemporaines, le dualisme est bien plus qu'un problème philosophique abstrait : il traduit des instances de revendication et de lutte politiques, avec une question en toile de fond dont Michel Foucault nous enseigne l'intensité incontrôlable : « de quel corps la société actuelle a-t-elle besoin ? »

Bibliographie :

Buser P., *Neurophilosophie de l'esprit*, Paris, Odile Jacob, 2013.

Descartes R., *Méditations métaphysiques*, Paris, Garnier- Flammarion, 2009.

Damasio A., *L'erreur de Descartes*, Paris, Odile Jacob, 1995.

Fanon F., *Peau noire, masque blanc*, Paris, Seuil, 1952.

Foucault M., *Le corps utopique, les hétérotopies*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes, 2009.

Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

Platon, *Phédon*, in *Œuvres complètes*, sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2008.

Jacquet C., *Le corps*, Paris, PUF, 2001.

Nancy J.-L., *L'Intrus*, Paris, Galilée, 2000.

Ryle G., *La notion d'esprit*, Paris, Payot, 2005.

Searle J., *Le mystère de la conscience*, Paris, Odile Jacob, 1999.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.3.2 - Exploration 2

Nom de l'enseignant : M. Martin Dumont

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Problèmes philosophiques contemporains

On s'efforcera de présenter ici quelques lignes de force des débats en philosophie contemporaine, définie ici comme celle pratiquée par des auteurs vivant actuellement. Même s'il est difficile de discerner immédiatement ce qui fait sa propre époque, quelles en sont les lignes de force, on montrera quels problèmes constituent des lieux de débat entre penseurs aujourd'hui. On abordera les questions du féminisme, de la condition animale, du rapport à l'environnement, ainsi que celles du soin, comme autant de thèmes qui ont émergé de manière récente comme centraux dans les débats. On montrera aussi comment des débats plus anciens se sont trouvés profondément renouvelés : ceux de la philosophie de l'histoire, de la démocratie, de la finitude humaine, ou encore de la pluralité des formes artistiques.

Bibliographie :

Corine Pelluchon, *Réparons le monde. Humains, animaux, nature*, Paris, Rivages, 2020.

Carol Gilligan, *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 2019 ; avec Naomi Snider, *Pourquoi le patriarcat ?*, Paris, Climats, 2019.

Judith Butler, Trouble dans le genre, Paris, La Découverte, 2006.

Tristan Garcia, Forme et objet. Un traité des choses, Paris, PUF, 2011.

Frédéric Worms, Le moment du soin. A quoi tenons-nous ?, Paris, PUF, 2010 ; et Les maladies chroniques de la démocratie, Paris, Desclée de Brouwer, 2017.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.3 - [Parcours Artisan de l'image] S'initier aux fondamentaux de l'audiovisuel -première étape

ECUE 1.3.1 - Bases du tournage 1

À compléter (enseignant de l'INA Campus) Nom de l'enseignant :

Volume horaire : 4 h tous les 15 jours

Description de cours :

Ce cours vise à appréhender les fondamentaux techniques du tournage : caméra, composition, captation et qualité audio, éclairage, montage (les cours auront lieu à l'UPEC).

1. Prise en main du boîtier et réglages image

Découverte du matériel, triangle d'exposition (ouverture, vitesse, ISO), balance des blancs, choix de résolution / cadence / codec. Objectif : obtenir une image techniquement propre et maîtrisée.

2. Cadre et composition

Valeurs de plan, règles de composition, axes et angles, usage du trépied et premiers mouvements. Lecture et intention de l'image.

3. Optiques et mise au point

Focales et leur incidence sur le rendu, profondeur de champ, gestion et fiabilité du point.

4. Prise de son

Chaîne son de base, choix et placement du micro, réglage des niveaux, monitoring au casque. Capturer un son exploitable dès le tournage.

5. Lumière

Nature et comportement de la lumière, sources LED, schémas simples (face, latéral, contre), température de couleur et cohérence avec l'image.

6. Méthodologie et mise en pratique

Préparation d'un tournage, découpage simple, continuité, organisation du plateau et workflow des fichiers.

Modalité de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Session 1			TP	Nombre d'épreuves
CCI			100%	3,0

NB : le cours étant évalué en CCI (Contrôle continu intégral), il n'y a pas de seconde session

ECUE 1.3.2 - Analyse filmique 1

Nom de l'enseignant : Denis Brusseaux (Ecole Méliès)

Volume horaire hebdomadaire :

4h sur 7 séances dans le semestre (de 17h à 21h : 01/10; 15/10; 05/11; 19/11; 03/12; 17/12; 07/01/2027)

Description de cours : Un spécialiste de l'analyse du cinéma propose des projections de grands classiques suivies d'une analyse technique et d'un débat avec les étudiants. Ces séances ont lieu à l'Ecole Méliès (26 avenue Guy Môquet, 94310 Orly).

Séances d'analyse filmique

Bibliographie : À compléter

Modalité de contrôle des connaissances :

La validation du cours se fait uniquement par contrôle de l'assiduité (obligatoire).

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.3 - [Parcours Communication] Découvrir l'étude des médias et du journalisme

ECUE 1.3.1 - Etudier la communication

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours propose une introduction aux sciences de la communication. Nous aborderons les fondamentaux des théories de la communication et de l'interaction, de la communication interpersonnelle verbale et non verbale qui permettront par la suite de s'ouvrir sur les domaines de la communication publique et politique dans le reste du parcours communication des étudiant.es. Conçu comme une propédeutique à la suite du parcours, ce cours a pour objectif de poser les bases théoriques essentielles à l'analyse de la communication, tout en mettant en lumière leurs ancrages empiriques et les savoirs profanes et professionnels qui les nourrissent.

Bibliographie : - ALVES A., SIMON J., *Les Sciences de l'information et de la communication (SIC) en IUT - 35 fiches*, Ellipses, 2020

- BOUGNOUX D., *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte (coll. : « Repères »), 2002

- BOURE R., *Les origines des sciences de l'information et de la communication : regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion presses universitaires (coll. : « Communication »), 2002

- OLIVESI S., *Sciences de l'Information et de la Communication. Objets, savoirs, discipline*, Presses Universitaires de Grenoble, 2014

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.3.2 - Introduction aux médias et à l'information

Nom de l'enseignant : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours d'introduction vise à acquérir des connaissances et à développer des capacités d'analyse des médias et de l'information. En premier lieu, une brève histoire des médias de masse en France, du XIX^e siècle à aujourd'hui, vise à évaluer les déterminants techniques, économiques, politiques, sociaux et culturels de l'évolution des entreprises médiatiques et de leurs contenus. Un accent particulier est porté sur la télévision et différents genres télévisuels. Ensuite, l'information est abordée sous deux aspects : comme une production sous contrainte, à travers l'étude de couvertures de presse, et par les pratiques actuelles de consommation et d'utilisation des médias. Le cours est alimenté d'exemples tirés de l'actualité. Il nécessite la participation active des étudiant.es.

Bibliographie :

BALLE F., *Les médias*, PUF [Que sais-je ?], 10e édition, 2020 [sur cairn.info].

LE GRIGNON B., NEVEU E., *Sociologie de la télévision*, Paris, La Découverte, 2017 [disponible sur cairn.info].

SAUVAGE M., VEYRAT-MASSON I., *Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2012.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.3 - [Mineure allemand] Découvrir la vie politique des pays germanophones

ECUE 1.3.1 - Histoire politique de l'espace germanophone au 20ème siècle

Nom de l'enseignant : Laure Gallouët

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Description de cours : Ce cours a pour objectif de dresser un panorama de l'histoire politique de l'espace germanophone au XXe siècle, en s'intéressant tout particulièrement à l'Allemagne. Le XXe siècle est synonyme de grands bouleversements pour l'Allemagne, qui connaît une succession rapide de régimes politiques très différents ainsi qu'une évolution de ses frontières. Il mettra l'accent sur les grands repères de l'histoire politique allemande, en s'appuyant sur des ressources textuelles et des documents iconographiques clés (tableaux, caricatures, photos).

Bibliographie : Des indications bibliographiques seront fournies au cours du semestre. Des documents et des ressources complémentaires seront ajoutés tout au long du semestre sur l'espace dédié à cet enseignement sur la plateforme pédagogique Eprel.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.3.2 - Regards sur l'actualité politique

Nom de l'enseignant : Marie-Alexandra Schneider

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Description de cours : Le cours propose d'aborder ce qui fait l'actualité dans les pays de langue allemande à partir de différents supports, de la presse écrite aux plateformes numériques en passant par les radios et les chaînes publiques. Il permettra d'une part de dresser un panorama du paysage médiatique germanophone et d'autre part de replacer les débats d'actualité dans un contexte historique et politique plus large.

Bibliographie : Des indications bibliographiques seront fournies au cours du semestre. Des documents et des ressources complémentaires seront ajoutés tout au long du semestre sur l'espace dédié à cet enseignement sur la plateforme pédagogique Eprel.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 1.4 - Se servir des outils linguistiques et méthodologiques

ECUE 1.4.1 - Expression française

Nom de l'enseignant : Mme Nathalie Hénon
 Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 1.4.2 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 1.4.3 - Méthodologie du travail universitaire (MTU)

Nom de l'enseignant : M. Luc Leclerc / Mme Marie Deschamps
 Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine
 Description de cours :

Ce cours a un double objectif : familiariser les étudiants avec les principales exigences méthodologiques de l'université française en philosophie, et les initier à la lecture de formes textuelles philosophiques « atypiques ». La première partie de chaque cours est consacrée à l'apprentissage progressif des outils académiques élémentaires : méthode des notes de bas de page et des références, problématisation, commentaire de texte, dissertation, mini-mémoire, recherche des sources, élaboration d'une bibliographie, préparation de travaux de type exposé ou TPE.

La seconde partie prend appui sur une série de « grands textes » dont la diversité formelle pose des difficultés spécifiques d'interprétation et de commentaire : mythes, morceaux romanesques ou saynètes insérées dans des œuvres philosophiques, dialogues, aphorismes, parodies, notes, et autres formes « alternatives » du discours philosophique classique, de façon à développer des outils pour les interpréter. Il s'agit de comprendre comment ces formes non canoniques du discours philosophiques viennent pleinement nourrir le sens des textes dans lesquels elles s'insèrent et d'apprendre à les traiter rigoureusement dans le cadre d'un exercice de commentaire de texte en philosophie.

Bibliographie :

Platon, *La République*, P. Pachet (trad.), Paris, Gallimard, 1993.

Spinoza, Baruch, *Éthique*, trad. C. Appuhn (trad.), Paris, Flammarion, 2026

Rousseau, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, A. Charrak (éd.), Paris, Flammarion, 2009

Nietzsche, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, G.-A. Goldschmidt (trad.), Paris, Le Livre de Poche, 1972

Sartre, Jean-Paul, *L'Être et le Néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 1976

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 2

UE 2.1 - Explorer les grandes questions de la philosophie

ECUE 2.1.1 - Philosophie morale

Nom de l'enseignant : M. Luc Leclerc

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Philosophie morale : Descartes

Si la morale revêt une importance particulière chez Descartes, elle ne semble pas former le cœur de sa philosophie. Les textes qui l'abordent explicitement sont en effet relativement rares. Pourtant, outre la « morale par provision » du Discours de la méthode, nombreuses sont les considérations morales qui traversent l'œuvre cartésienne. Le libre arbitre, la générosité, l'amour, les passions et leur usage sont autant de questions traitées dans les Méditations métaphysiques, Les Passions de l'âme, la Correspondance, mais aussi dans Les Principes de la philosophie, dont la Lettre-Préface affirme que la plus haute et la plus parfaite morale constitue le « dernier degré de la sagesse ».

L'objectif de ce cours est triple. Il s'agira premièrement de proposer une introduction générale à la philosophie cartésienne. Deuxièmement, cet enseignement sera l'occasion de formuler une réflexion sur le statut de la morale chez Descartes. Troisièmement, nous comparerons la morale cartésienne à celle d'autres traditions (Aristote, les Stoïciens, la scolastique, Montaigne) et convoquerons des philosophes postérieurs (Spinoza, Kant, Nietzsche).

Bibliographie :

Littérature primaire

- DESCARTES, *Œuvres*, C. Adam et P. Tannery (éds.), 11 vols., Paris, Vrin-CNRS, 1964-1974 ; rééd., Paris, Vrin, 1996.
- DESCARTES, Discours de la méthode in *Œuvres philosophiques*, Tome I (1618-1637), éd. F. Alquié, Garnier - Classiques Jaunes, 2010.
- DESCARTES, Méditations métaphysiques – Objections et Réponses in *Œuvres philosophiques*, Tome II (1638-1642), éd. F. Alquié, Garnier - Classiques Jaunes, 2010.
- DESCARTES, Les Principes de la philosophie ; Les Passions de l'âme, in *Œuvres philosophiques*, Tome III (1643-1650), éd. F. Alquié, Garnier - Classiques Jaunes (2010-2018).
- DESCARTES, *Correspondance complète*, Paris, Gallimard, Tel, 2013.

Littérature secondaire

- BEYSSADE, Jean-Marie, *La philosophie première de Descartes. Le Temps et la cohérence de la métaphysique*, Paris, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque scientifique, 1979.
- GOUHIER, Henri, *La pensée métaphysique de Descartes*, Paris, Vrin, Bibliothèque d'Histoire de la philosophie, 1998.
- GUÉROULT, Martial, *Descartes, selon l'ordre des raisons*, Paris, Aubier 1953.
- JAMES, Susan, *Passion and Action: The Emotions in Seventeenth-Century Philosophy*, Oxford, Oxford University Press, 1997.
- KAMBOUCHNER, Denis, *Descartes et la philosophie morale*, Paris, Hermann, 2008.
- KAMBOUCHNER, Denis, ROUQUAYROL, Louis, "Descartes' Ethics", *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2026.
- MARSCHALL, John, *Descartes's Moral Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.
- RODIS-LEWIS, Geneviève, *La morale de Descartes*, Paris, PUF, Quadrige, 1957

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.1.2 - Philosophie de l'art

Nom de l'enseignant : Mme Arianna Sforzini

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours :

Qu'ont en commun La Joconde de Léonard de Vinci et la Fontaine de Duchamp, le Rigoletto de Verdi et les photos de guerre de Lee Miller, les poésies de Sappho et les performances de Marina Abramović ? C'est de l'art, comme on dit. Mais la question « qu'est-ce que l'art ? » est particulièrement déroutante : on parle à la fois d'un produit (l'« œuvre d'art ») et d'une dimension fondamentale des cultures humaines, d'une expérience de spectateur et d'un processus de création de l'artiste. L'art est un concept ouvert et polysémique, pour lequel il est difficile de trouver une définition consensuelle.

Notre cours se propose de parcourir, à travers quelques auteurs majeurs de la tradition philosophique (de Platon à Deleuze), l'histoire de ce concept complexe et énigmatique. Nous soulignerons en particulier le rapport multiforme que l'art entretient avec une autre notion fondamentale, celle de « vérité » : entre illusion et imitation, symbole et intuition spirituelle, l'art nous oblige à penser autrement le lien de la conscience au monde et notre rapport avec ce qu'on considère être vrai.

Bibliographie :

Deleuze G., « R comme Résistance », *Abécédaire* (1988).

Foucault M., *Ceci n'est pas une pipe*, Montpellier, Fata Morgana, 1973

Merleau-Ponty M., *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1964.

Heidegger M., *L'origine de l'œuvre d'art*, in *Chemins qui mènent nulle part*, Paris, Gallimard, 1980.

Jimenez M., *L'esthétique contemporaine*, Paris, Klincksieck, 2004.

Kant I., *Critique de la faculté de juger*, traduction A. Renaut, Paris, GF Flammarion, 2015.

Lacoste J., *La philosophie de l'art*, Paris, PUF, "Que sais-je", 2023.

Platon, *République*, livre X, trad. Georges Leroux, Paris, GF-Flammarion, 2025.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.1.3 - Philosophie du corps

Nom de l'enseignant : M. Roberto Poma

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours :

Ce cours propose une introduction aux grands enjeux contemporains de la philosophie du corps, tout en retraçant l'horizon historique dans lequel ils se sont constitués. Il s'agira d'abord d'examiner quelques moments décisifs de la tradition philosophique occidentale. De Platon et Aristote à Descartes, Spinoza et Nietzsche, cette histoire permettra de comprendre comment le corps a successivement été pensé comme obstacle, instrument, organisme, puissance, affectivité ou principe d'individuation. Une attention particulière sera ensuite accordée aux transformations contemporaines de la question du corps. Avec la phénoménologie, le corps devient « corps propre », foyer de perception, de mouvement et d'ouverture au monde. D'autres traditions philosophiques permettront d'interroger le corps comme lieu d'inscription des normes, des rapports de pouvoir et des processus de subjectivation. Les textes étudiés permettront de faire dialoguer histoire de la philosophie, phénoménologie, philosophie de la médecine, philosophie politique et sociale, études féministes et critiques contemporaines des normes corporelles.

Bibliographie :

BEAUVOIR, Simone de, *Le Deuxième Sexe*, 2 vol., Paris, Gallimard, 1949.

BUTLER, Judith, *Ces corps qui comptent*, Paris, Amsterdam, 2009.
 CANGUILHEM, Georges, *Le Normal et le Pathologique*, Paris, PUF, 1966.
 DESCARTES, René, *Les Passions de l'âme*, Paris, GF Flammarion, 1996.
 FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Éditions du Seuil, 1952.
 FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
 HARAWAY, Donna, *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences – Fictions – Féminismes*, Paris, Exils, 2007.
 HUSSERL, Edmund, *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures. Livre II. Recherches phénoménologiques pour la constitution*, Paris, PUF, 1982.
 MARZANO, Michela, *La Philosophie du corps*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.
 MERLEAU-PONTY, Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.
 NIETZSCHE, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra. Un livre pour tous et pour personne*, Paris, GF Flammarion, 2006.
 PRECIADO, Paul B., *Testo Junkie. Sexe, drogue et biopolitique*, Paris, Grasset, 2008.
 SPINOZA, Baruch, *Éthique*, notamment livres II et III, Paris, GF Flammarion, 2021.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.2 - Philosophe par l'histoire de la philosophie

ECUE 2.2.1 - Philosophie ancienne : Aristote

Nom de l'enseignant : Mme Deborah Knop

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours :

Que signifie « être » ? Si nous sommes amenés à considérer plusieurs sens, alors qu'est-ce qui est ? Tout ce qui est est-il soumis au devenir ou existe-t-il des êtres qui y sont soustraits ? Si tel est le cas, comment peut-on les connaître ? En quoi la connaissance consiste-t-elle exactement ? Est-il possible d'établir des vérités absolument certaines ?

Le cours se concentrera sur ce qu'Aristote considère comme la science philosophique, celle qui a pour objet les premières causes et les principes premiers des êtres. Elle se distingue des autres sciences par sa généralité et sa visée totalisante, en tant que science de l'universel. Le cours étudiera les conceptions aristotéliennes majeures en matière de métaphysique, de logique, de physique et d'épistémologie, qui servent de socle au reste de sa pensée.

Bibliographie :

Aristote, *Catégories. De l'interprétation*, trad. M. Crubellier et P. Pellegrin, Paris, Vrin, 2008.

— *Seconds Analytiques*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1987.

— *Physique*, trad. P. Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 2000.

— *De l'âme*, trad. J. Tricot, révisée par P. Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 1999.

— *Métaphysique*, trad. M.-P. Duminil et A. Jaulin, Paris, GF-Flammarion, 2008.

Pierre Pellegrin, *Le vocabulaire d'Aristote*, Paris, Ellipses, 2001.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.2.2 - Philosophie moderne : empirisme anglais

Nom de l'enseignant : M. Jean-Marie Chevalier

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours :

Tandis que le rationalisme est traditionnellement associé à la grande tradition de la philosophie classique continentale (Descartes, Spinoza, Leibniz), l'empirisme semble caractériser un courant de pensée britannique, dont les trois représentants principaux seraient John Locke, George Berkeley et David Hume. On se demandera si on peut parler d'une école sur la base de thèses communes : primat des sensations, rejet des idées innées, origine de toutes les idées dans une expérience particulière.

Bibliographie :

Bacon, F. *Novum Organum* (1620)
 Hobbes, T. *De la nature humaine* (1640)
 Locke, J. *Essai sur l'entendement humain* (1689)
 Berkeley, G. *Principes de la connaissance humaine* (1710)
 Berkeley, G. *Trois dialogues entre Hylas et Philonous* (1713)
 Hume, D. *Traité de la nature humaine* (1739-1740)
 Hume, D. *Enquête sur l'entendement humain* (1748)
 Mill, J.S. *Système de logique déductive et inductive* (1843)

Bouveresse, R. *L'empirisme anglais : Locke, Berkeley, Hume*, PUF, 1997.
 Brykman, G. *Berkeley et le voile des mots*, Vrin, 1993.
 Cléro, J.-P. *Hume : une philosophie des contradictions*, Vrin, 1998.
 Malherbe, M. *La philosophie empiriste de David Hume*, Vrin, 2001.
 Salaün, F. *Hume. L'identité personnelle*, PUF, 2003.
 Vienne, J.-M. *Expérience et raison : fondements de la morale selon Locke*, Vrin, 1992.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.3 - [Parcours Philosophie] Explorer les champs transversaux de la philosophie

ECUE 2.3.1 - Exploration 3

Nom de l'enseignant : M. Frédéric Fruteau de Laclos

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : La connaissance des autres

On propose ici un parcours à travers la discipline anthropologique appréhender dans sa prétention à produire une connaissance de l'humain. Sa particularité semble immédiatement poser problème : comment accéder à l'objectivité d'une science si l'anthropologie est le savoir d'un sujet confronté à d'autres sujets ? Du simple fait de sa présence, l'anthropologue ne peut manquer d'introduire des perturbations dans les scènes qu'il observe. En retour, il est impossible qu'il ne soit pas affecté par ce qu'il observe.

Si on ne peut observer sans participer, on se demande comment pourrait être atteinte la neutralité à laquelle l'anthropologie aspire en vue d'accéder à la scientificité. Et dans ces conditions, la méthodologie souvent mise en avant sous le nom d'« observation participante » paraît moins régler le problème que lui donner simplement un nom de baptême.

Mais peut-être suffit-il d'assumer l'impossibilité de la neutralité, et le vice se retourne alors en vertu : l'anthropologie est qu'une connaissance humaine, non seulement par son objet qui est humain, mais aussi par ses méthodes qui peuvent être qu'humaines. C'est l'histoire de ce retournement, et la reconnaissance de cette singularité de la science de l'humain, qui seront au cœur de cet enseignement.

Bibliographie :

G. DEVEREUX, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement* [1980], Paris, Champs-Flammarion, 2012.
 J. FAVRET-SAADA, *Les Mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.
 —, *Désorceler* [2009], Paris, Gallimard, 2024.
 C. GEERTZ, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture » [1973], in D. CÉFAÏ (éd.), *L'Enquête de terrain*, Paris, La découverte/M.A.U.S.S., 2003, p. 208-233.
 —, *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur* [1988], trad. française Daniel Lemoine, Paris, Métailié, 1996.

C. LÉVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955.

—, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.

B. MALINOWSKI, *Les Argonautes du Pacifique occidental* [1922], trad. française A. et S. Devyver, Paris, Gallimard, 1963.

—, *Journal d'ethnographie* [1967], trad. française T. Jolas, Paris, Seuil, 1985.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.3.2 - Exploration 4

Nom de l'enseignant : M. Romain Mollard

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Le corps pensant. Philosophe à partir de l'expérience vécue.

La tradition philosophique occidentale a souvent identifié la pensée à l'activité de la raison ou de la conscience réflexive. Le corps, quant à lui, fut généralement conçu comme le support matériel de la pensée, son instrument voire parfois même son obstacle (Platon). Pourtant, de nombreuses traditions ont progressivement remis en question cette séparation. Et si le corps n'était pas seulement ce que nous avons, mais aussi ce par quoi nous comprenons, interprétons le monde et faisons émerger du sens ? Et si une part essentielle de notre intelligence était inscrite dans l'expérience vécue, dans les émotions, les sensations et les mouvements mêmes de l'existence incarnée ? Et si pour comprendre l'activité philosophique, il était nécessaire de tracer un pont entre *corps* et *corpus* à partir d'une interrogation sur la condition incarnée du penseur ?

Ce cours propose donc d'explorer une question à la fois ancienne et contemporaine : le corps pense-t-il ? Plus précisément, il s'agira d'examiner l'hypothèse selon laquelle le corps n'est pas seulement l'*objet* de la pensée philosophique, mais l'une de ses sources principales. À travers un parcours situé au croisement de la philosophie, de la phénoménologie, de la psychologie et des approches somatiques, nous interrogerons quelques-unes des manières par lesquelles le sens prend forme dans l'expérience corporelle avant même d'être formulé dans le langage ou élaboré conceptuellement. À l'évidence, cela suppose de ne pas réduire le corps à ses aspects biologiques et physiologiques mais à l'aborder comme un lieu d'expérience et d'interactions constantes avec le monde où se tissent affectivité, perception, mémoire, imagination et compréhension implicite du monde.

Une attention particulière sera accordée à la place des émotions dans la cognition. Longtemps considérées comme des perturbations quasi-pathologiques de la rationalité, les émotions apparaissent aujourd'hui comme des dimensions constitutives de notre rapport au réel. À travers quelques travaux, depuis ceux de William James, de Sartre ou d'Eugene Gendlin, nous examinerons l'idée selon laquelle le sentir corporel et émotionnel participe activement à l'élaboration de la signification. Le corps ne se contente pas de réagir aux situations qu'il rencontre : il les évalue, les anticipe et porte en lui une compréhension pré-réflexive plus riche que ce que les concepts permettent d'exprimer immédiatement. Cette réflexion nous conduira à explorer la notion gendlinienne de *bodily felt sense* ("sens ressenti corporellement"), désignant cette manière spécifiquement corporelle de porter une situation, un problème ou une expérience avant même qu'ils ne soient clairement pensés ou nommés, dépassant par là ce que l'on nomme traditionnellement "émotion". Ce que les anglais nomment parfois "gut feelings" et les français "intuition" en un sens non philosophique, cherchera à se traduire et à être exploré philosophiquement dans ses conditions de possibilité. Comment se peut-il que le corps ait un savoir, voire une sagesse ?

Cette enquête conduira les étudiants à rencontrer quelques-uns des penseurs de l'expérience incarnée (de Spinoza à Eugene Gendlin ou Richard Shusterman), qui proposent chacun à leur manière de réhabiliter la dimension corporelle de la subjectivité, de l'intelligence, de la créativité et de la réflexion qui émergent toutes dans le rapport vivant et sensible que le corps entretient avec son environnement. Nous évoquerons aussi la manière par laquelle le corps a été et reste encore en grande partie absent (Drew Leder). Tour à tour refoulé, dressé, violenté, disséqué, machinisé, médicalisé et discipliné (Foucault), peut-on réellement penser le corps dans la perspective laïque d'une sorte de "résurrection" contemporaine, non plus comme "miracle eschatologique" mais comme réapparition du corps comme source de vérité, de sens et de pensée ? Cela suppose de déconstruire à la fois les "cultes" contemporains du corps, réduit à des canons esthétiques et à des pratiques à la mode, et aussi les paradigmes scientifiques dominants de l'objectivation naturaliste du corps. Ces deux faces d'une même objectivation, toutes deux lointaines héritières du dualisme corps-esprit de Descartes (Damasio) suppose à la fois une approche critique des pratiques contemporaines du corps (sport, yoga, sophrologie, etc...) et de la réduction neuro-biologique du corps à son cerveau (Thomas Fuchs)

Par delà cette approche critique, les travaux dirigés prolongeront la réflexion en explorant une question rarement abordée : comment penser, écrire, parler ou philosopher fraîchement à partir du processus

expérientiel ? Comment accueillir les significations encore implicites présentes dans le ressenti corporel et leur permettre de trouver progressivement leur formulation juste, au-delà de leur sédimentation ? Cela implique-t-il de faire du corps un nouveau sujet de la pensée et de remplacer le “je pense” cartésien par un “je respire”, comme le proposait William James ? À partir de textes philosophiques, d’exercices d’écriture réflexive et d’analyses d’expériences concrètes, les étudiants seront invités à expérimenter différentes manières d’articuler expérience et conceptualisation. L’enjeu ne sera pas d’opposer le ressenti à la réflexion, mais, au contraire, de comprendre comment la pensée peut se nourrir de l’expérience corporelle pour gagner en précision, en créativité et en profondeur.

Le cours abordera également le rôle du corps dans les situations de souffrance psychique et de traumatisme. Les recherches sur le psychotrauma ont mis en évidence que certaines expériences corporelles excèdent les capacités habituelles de symbolisation et continuent à se manifester sous des formes corporelles (symptômes de stress post-traumatique, etc...). Le corps apparaît alors non seulement comme le lieu où s’inscrivent les blessures psychiques, mais aussi comme une ressource essentielle dans les processus de transformation et de reconstruction du sens. Cette réflexion permettra d’interroger les rapports entre philosophie, psychothérapie, soins et pratiques somatiques diverses, ainsi que la manière dont une attention renouvelée à l’expérience corporelle peut contribuer à l’élaboration de ce qui demeure d’abord vécu de façon implicite.

En définitive, ce cours entend montrer que le corps n’est pas un objet de connaissance parmi d’autres et encore moins une machine, mais peut-être la condition même de toute compréhension. Entre phénoménologie, philosophie de l’expérience et pensée du soin, il s’agira autant de penser le corps que de penser avec lui. Le corps apparaîtra ainsi non comme le contraire de la pensée, mais comme l’un de ses foyers originaires : le lieu où le sens se forme, se transforme et cherche à se dire.

Bibliographie :

Textes philosophiques classiques

- Friedrich Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra ; Par-delà bien et mal*.
- William James, *Précis de psychologie* (sélections).
- Edmund Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie*
- Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*.
- Michel Foucault, *Surveiller et punir*.

Corps, phénoménologie et expérience

- Drew Leder, *The Absent Body*.
- Thomas Fuchs, *Ecology of the Brain*.
- Shaun Gallagher, *How the Body Shapes the Mind*.
- Antonio Damasio, *L’erreur de Descartes*.

Soma-esthétique et philosophie du corps

- Richard Shusterman, *Conscience du corps. Pour une soma-esthétique*.

Gendlin et les approches expérientielles

- Eugene Gendlin, *Focusing*.
- Eugene Gendlin, *Experiencing and the Creation of Meaning*.
- Eugene Gendlin, *A Process Model*.

Corps, psychothérapie et soin

- Carl Rogers, *Le développement de la personne*.
- Bessel van der Kolk, *Le corps n’oublie rien*.
- Peter Levine, *Réveiller le tigre*.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d’évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.3 - [Parcours Artisan de l'image] S'initier aux fondamentaux de l'audiovisuel-seconde étape

ECUE 2.3.1 - Bases du tournage 2

Nom de l’enseignant : À compléter (enseignant de l’INA Campus)

Volume horaire : 4 h tous les 15 jours

Description de cours : Ce cours vise à appréhender les fondamentaux techniques du tournage : caméra, composition, captation et qualité audio, éclairage, montage (les cours auront lieu à l'UPEC).

1. Prise en main du boîtier et réglages image

Découverte du matériel, triangle d'exposition (ouverture, vitesse, ISO), balance des blancs, choix de résolution / cadence / codec. Objectif : obtenir une image techniquement propre et maîtrisée.

2. Cadre et composition

Valeurs de plan, règles de composition, axes et angles, usage du trépied et premiers mouvements. Lecture et intention de l'image.

3. Optiques et mise au point

Focales et leur incidence sur le rendu, profondeur de champ, gestion et fiabilité du point.

4. Prise de son

Chaîne son de base, choix et placement du micro, réglage des niveaux, monitoring au casque. Capturer un son exploitable dès le tournage.

5. Lumière

Nature et comportement de la lumière, sources LED, schémas simples (face, latéral, contre), température de couleur et cohérence avec l'image.

6. Méthodologie et mise en pratique

Préparation d'un tournage, découpage simple, continuité, organisation du plateau et workflow des fichiers.

Modalité de contrôle des connaissances :

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Session 1			TP	Nombre d'épreuves
CCI			100%	3,0

NB : le cours étant évalué en CCI (Contrôle continu intégral), il n'y a pas de seconde session.

ECUE 2.3.2 - Analyse filmique 2

Nom de l'enseignant : Denis Brusseaux (Ecole Méliès)

Volume horaire :

4h de 17h à 21h sur 9 séances (21/01/2027; 04/02; 25/02; 04/03; 18/03; 01/04; 22/04; 20/05; 03/06)

Description de cours : Un spécialiste de l'analyse du cinéma propose des projections de grands classiques suivies d'une analyse technique et d'un débat avec les étudiants. Ces séances ont lieu à l'Ecole Méliès (26 avenue Guy Môquet, 94310 Orly).

[Séances d'analyse filmique](#)

Bibliographie : À compléter

Modalité de contrôle des connaissances :

La validation du cours se fait uniquement par contrôle de l'assiduité (obligatoire).

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.3 - [Parcours Communication] Enquêter sur les médias et le journalisme

ECUE 2.3.1 - Le pouvoir des médias et des journalistes en France

Nom de l'enseignant : Benjamin FERRON

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Ce cours propose une introduction à la sociologie du journalisme et des médias, centrée sur le cas français. Condition *sine qua non* de la démocratie pour les uns, « opium du peuple » pour les autres, les médias sont plus souvent des objets de jugements de valeur que d'analyse. Problématisé autour d'une interrogation sur le « pouvoir des médias » dans un contexte de renforcement de leurs logiques commerciales et de « droitisation » du champ politique, le cours est structuré en deux parties. La première partie explore, dans une perspective socio-historique, la genèse du champ journalistique français du XVII^e siècle à nos jours. La deuxième partie analyse, avec les outils de la sociologie, la double dépendance des médias et du journalisme français aux champs politique et économique. Chaque étudiant.e dispose d'un manuel imprimé comprenant, pour chaque chapitre, un plan de cours, des références bibliographiques et des textes brefs. Des exercices d'initiation au raisonnement et à la méthode sociologique sont proposés, articulant des théories et concepts sociologiques avec l'analyse de données qualitatives et quantitatives.

Bibliographie : - ACCARDO A., *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille, Agone, Éléments, 2007.

- CHAMPAGNE P., *La double dépendance. Sur le journalisme*, Paris Raisons d'agir, 2016.

- CHARLE C., *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, L'Univers historique, 2004

- DELPORTE C., *Les journalistes en France 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999.

- DERVILLE G., *Le pouvoir des médias*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, coll. « Politique », 2017.

- NEVEU E., *Sociologie du journalisme*, Paris, Repères, La Découverte, 2024.

- *Politiques de communication*, « Médias : à droite toute ? », n° 22, 2024.

- *Savoir/Agir*, vol. 46, no 4 : « Réarmer la critique sociologique du journalisme », 2018.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.3.2 - Analyse des récits médiatiques

Nom de l'enseignant : Alice Krieg-Planque

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Cet enseignement permet de s'interroger sur la façon dont les messages médiatiques sont construits et mis en forme. Les notions d'« événement », de « série », de « cadre », de « récit », de « genre de discours », ou encore par exemple de « routine de travail », servent de guides pour apprendre à décrire et à interpréter de tels messages. Au fil du cours, sont mobilisées différentes approches disciplinaires : sémiologie, narratologie, analyse du discours, mais aussi sociologie des pratiques professionnelles, étude des publics et des usages, et plus globalement théories de l'information et de la communication

Bibliographie : - Yves AGNES, *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, La Découverte, 2008 (rééd.), 447 p. BU Campus Centre Salle du Haut cote 07-21 AGN

- Jérôme BOURDON, *Introduction aux médias*, Montchrétien, coll. Clefs / Politique, 2009 (rééd.), 158 p. BU Campus Centre Salle de lecture Haut/Bas cote 07(07) BOU

- Thomas FERENCZI, *Le journalisme*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2017, 128 p. BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 07-2 FER (+ en livre électronique depuis le site de la BU)

- « Mécaniques du journalisme », série de podcasts natifs produite par Elise Karlin et réalisée par Thomas Dutter, sur France Culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/mecaniques-du-journalisme>

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.3 - [Mineure allemand] Enquêter sur la culture des pays germanophones

ECUE 2.3.1 - Panorama de l'histoire culturelle des pays germanophones aux 19ème et 20ème siècles

Nom de l'enseignant : Denis Bousch

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Description de cours : Les principaux courants littéraires et artistiques du 19^{ème} siècle à nos jours seront évoqués en insistant sur les rapports avec les évolutions sociales propres à chaque époque.

Bibliographie :

- Caroline Burnand, Monika Bellan, Panorama de la culture allemande, Ellipses, 1997
- Laurent Férec, Bertram Gerber, Dossiers de civilisation allemande, Ellipses, 2022
- dhm.de

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.3.2 - Littérature engagée et débat politique

Nom de l'enseignant : Denis Bousch

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Description de cours : Le cours se propose d'étudier les principaux écrivains engagés de la littérature germanophone du 20^{ème} siècle à nos jours, notamment les écrivains de l'exil (1933-1945) ainsi que les auteurs contemporains dont les œuvres se situent dans la tradition des grands romans sociaux du 19^{ème} siècle européen.

Bibliographie :

- Caroline Burnand, Monika Bellan, Panorama de la culture allemande, Ellipses, 1997
- Laurent Férec, Bertram Gerber, Dossiers de civilisation allemande, Ellipses, 2022
- dhm.de

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 2.4 - Se servir des outils linguistiques et méthodologiques

ECUE 2.4.1 - Expression française

Nom de l'enseignant : Mme Nathalie Hénon

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 2.4.2 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 2.4.3 - TICE

Nom des enseignants : Hélène D'HERVÉ, Philippe DE BRITO, Yann AMRI, Raymond GUFFROY, Jérôme BOULINGUEZ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30/semaine

Description de cours : Outils bureautiques et collaboratifs

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre

Modalités spécifiques au régime dérogatoire.

Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, philippe.de-brito-parente@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1re année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime général			Régime dérogatoire	
<u>Contrôle continu</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>	<u>Examen</u>	<u>Seconde session</u>
Écrit		Écrit	Écrit	Écrit
100%		100%	100%	100%

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux évalués

Régime dérogatoire : DST, durée : 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

UE 2.5 - Découvrir le monde professionnel (stage facultatif)

ECUE 2.5.1 - Stage facultatif

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 3

UE 3.1 - Explorer les grandes questions de la philosophie

ECUE 3.1.1 - Philosophie de la connaissance

Nom de l'enseignant : M. Jean-Marie Chevalier

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours :

Le CM propose une introduction à la philosophie de la connaissance contemporaine. L'enquête s'attache à dégager des conditions nécessaires et suffisantes de la connaissance. Les notions de justification et de croyance, qui y apparaissent fondamentales, sont mises à la question. On introduira à l'épistémologie post-Gettier, à l'épistémologie sociale, à la théorie de la connaissance-première.

Le TD sera consacré à une lecture suivie de la *Critique de la raison pure* de Kant.

Bibliographie :

Dutant, J., *Qu'est-ce que la connaissance ?*, Vrin, 2010.

Engel, P., *Va savoir ! De la Connaissance en général*, Herman, 2007.

Pritchard, D., *What is this thing called knowledge?*, Routledge, 2014.

Sarzano, M., « Connaissance (gp) », *L'encyclopédie philosophique*, URL :

<http://encyclo-philos.fr/connaissance-gp/>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.1.2 - Philosophie des sciences humaines

Nom de l'enseignant : M. Frédéric Fruteau de Laclos

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Faire de la psychologie quand on est philosophe

Aujourd'hui, quand on fait de la psychologie, on fait de la psychologie expérimentale ou de la psychologie clinique. Avec cette dernière, on aborde éventuellement la psychanalyse, et par-delà toutes ces spécialités, il arrive qu'on s'initie à la psychologie sociale et à la psychologie du travail. Mais on ne fait pas de philosophie.

Inversement et réciproquement, quand on fait de la philosophie, on peut être amené à se pencher sur les sciences humaines, mais à travers celles-ci on entend surtout les sciences sociales, la sociologie, l'anthropologie et l'histoire, et beaucoup moins la psychologie.

Or l'évitement et l'indifférence n'ont pas toujours été le régime des relations entretenues par la philosophie et la psychologie. On se propose de le voir en s'engageant dans une double investigation.

D'abord, on reviendra sur l'histoire des rapports entre philosophie et psychologie : la psychologie a longtemps été, en tant de « doctrine des facultés », une partie importante, pour ne pas dire essentielle, de la philosophie.

D'autre part, en dépit des circonstances qui ont conduit à l'autonomisation institutionnelle et méthodologique de la psychologie, on voudrait plaider pour une nouvelle alliance théorique : ramener la philosophie et ses productions de concepts à l'étude du fonctionnement psychique concret des individus ; mais dans le même temps, détourner la psychologie de tout présupposé positiviste ou scientiste – autrement dit, faire en sorte qu'elle s'ouvre ou se réouvre à la philosophie.

Bibliographie :

(On se concentrera sur la situation française.)

G. CANGUILHEM, « Qu'est-ce que la psychologie ? » [1956], in Id., *Études d'histoire et de philosophie des sciences concernant les vivants et la vie*, Paris, Vrin, 1994, p. 365-382.

M. FOUCAULT, *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.

D. LAGACHE, *L'Unité de la psychologie. Psychologie expérimentale et psychologie clinique*, Paris, P.U.F., 1949.

I. MEYERSON, *Les Fonctions psychologiques et les œuvres*, Paris, A. Michel, [1948] 1995.

J.-P. SARTRE, « L'Image dans la vie psychologique : rôle et nature » [1926-1927], *Études sartriennes*, « Sartre inédit : le mémoire de fin d'études (1927) », G. Dassonneville (éd.), p. 43-246.

L'Imaginaire, Paris, P.U.F., 1936.

—, *L'Imagination. Psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris, Gallimard, 1940.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.2 - Philosopher par l'histoire de la philosophie antique et médiévale

ECUE 3.2.1 - [Parcours Philosophie] Philosopher par l'histoire de la philosophie antique et médiévale

Nom de l'enseignant : Anne-Laure Therme

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours : Les apparences sensibles, illusion ou réalité ? Le statut et la valeur de la perception pour la connaissance (Platon, Aristote et leurs prédécesseurs). (I)

Dès les origines de la philosophie grecque et de son effort de compréhension de la réalité, le statut et la valeur à accorder aux sens dans l'établissement de la connaissance se sont révélés problématiques. Si les sens semblent être des moyens privilégiés, voire incontournables, de la saisie du réel, puisque c'est par eux que nous « savons » spontanément ce qui se produit à l'extérieur de nous, ils ne sont pas pour autant suffisants à comprendre les phénomènes : la raison doit les conjuguer, les interpréter, voire les rectifier pour élaborer des théories qui dépassent la simple perception des apparences et formuler les lois et principes de la réalité.

Ceci suppose cependant que l'on accorde aux sens un certain crédit et, partant, une valeur pour connaître. Or, peut-on véritablement s'assurer de la réalité de ce qu'ils perçoivent ? Les apparences sont-elles, en dépit de leur caractère relatif, incomplet et limité, le signe et l'indice de la réalité ? Ou ne sont-elles que pures illusions, projections de notre corps sur le monde extérieur ? Juger à partir des apparences sensibles, n'est-ce pas se condamner à n'avoir que de simples opinions subjectives ? S'il faut rejeter l'expérience, et ne faire en rien confiance aux sens, comment alors espérer connaître ?

Le cours remontera aux origines présocratiques du problème, pour examiner selon quelles continuités et ruptures s'inscrivent ses résolutions contrastées par Platon et son successeur Aristote.

Bibliographie :

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE DES TEXTES ANCIENS (TRADUCTIONS) :

- PRÉSOCRATIQUES :

Les écoles présocratiques, édition établie par Jean-Paul Dumont avec la collaboration de Daniel Delattre et Jean-Louis Poirier, Folio essais, Gallimard, 1991 [correspond à l'édition poche de *Les Présocratiques*, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Gallimard, 1988].

Les Débuts de la philosophie. Des premiers penseurs grecs à Socrate, édition et traduction par André Laks et Glenn W. Most, Fayard (« Ouvertures bilingues »), 2016.

- PLATON :

La République (surtout les livres IV, VI et VII), traduction Georges Leroux, GF, Flammarion, 2008, réed. 2025.

Théétète, traduction Michel Narcy, GF, Flammarion, réed. 2016.

Ménon, traduction Monique Canto-Sperber, GF, Flammarion, 1999

Timée, traduction Luc Brisson, GF, Flammarion, réed. 2026.

- ARISTOTE :

Physique, traduction Pierre Pellegrin, GF, Flammarion, réed. 2021

De l'âme, traduction Richard Bodéüs, GF, Flammarion, réed. 2018.

Petits traités d'histoire naturelle, traduction Pierre-Marie Morel, GF, Flammarion, 1999.

Métaphysique, traduction Marie-Paule Duminil et Annick Jaulin, GF, Flammarion, 2025².

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.3 - [Parcours Philosophie] Philosopher par l'histoire de la philosophie moderne et contemporaine

ECUE 3.3.1 - Philosopher par l'histoire de la philosophie moderne et contemporaine

Nom de l'enseignant : M. Martin Dumont

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours : Etude de l'Essai sur les données immédiates de la conscience de Henri Bergson.

Dans l'Essai sur les données immédiates de la conscience, qui fut sa thèse de doctorat soutenue et publiée en 1889, Bergson se propose de revenir à ce que la conscience immédiate permet de découvrir. Il faudra pour cela se défaire des habitudes de la conscience réfléchie, habituée à mettre l'expérience en forme en fonction du schème, ou plutôt de la conception, spécifiquement humaine, de l'espace. Cela lui permettra de rejoindre, au cœur de son livre, l'intuition de la durée, qui en est en fait le point de départ. Bergson montre ainsi que cette intuition permet de rejoindre et dépasser des problèmes classiques de la philosophie – ceux de la quantification des états de conscience, en psychologie, et celui de la liberté, en métaphysique.

On montrera comment ce livre premier ouvre aussi à toute une série de problèmes nouveaux quant à eux, qui seront traités, et d'une manière qui ne peut se contenter de transposer les résultats de l'Essai, dans les livres suivants de Bergson. On montrera aussi comment Bergson dialogue à travers tout l'ouvrage avec nombre de philosophies, et particulièrement le kantisme.

Bibliographie :

Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Puf Quadrige, 2007 [1889].

- *Matière et mémoire*, Paris, Puf Quadrige, 2012 [1896].
- *L'évolution créatrice*, Paris, Puf Quadrige, 2009 [1907].
- *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, Puf Quadrige, 2013 [1932].

Arnaud Bouaniche, *Bergson. Une philosophie de la nouveauté*, Paris, Ellipses coll. « Aimer les philosophes », 2022.

Gilles Deleuze, *Le bergsonisme*, Paris, Puf Quadrige, 2007 [1966].

Emmanuel Kant, *Critique de la raison pure, Œuvres philosophiques t. 1*, Paris, Gallimard, 1985.

Maurice Merleau-Ponty, « Bergson se faisant », *Eloge de la philosophie et autres essais*, Gallimard NRF, 1960.

Georges Politzer, *Contre Bergson et quelques autres. Ecrits philosophiques, 1924-1939*, Paris, Flammarion, 2013.

Camille Riquier, *Archéologie de Bergson. Temps et métaphysique*, Paris, Puf, 2009.

Frédéric Worms, *Bergson ou les deux sens de la vie*, Paris, Puf, 2004.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.3 - [Parcours Artisan de l'image] Approfondir les fondamentaux de l'audiovisuel - étape 1

ECUE 3.3.1 - Tournage, montage, post-production (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire : 20h par semestre

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.3.2 - Ecriture de documentaire (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.3 - [Parcours Communication] Analyser la communication politique et publique

ECUE 3.3.1 - Introduction à la communication politique et publique

Nom de l'enseignant : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours propose un panorama des recherches qui ont tenté de saisir les mécanismes et les effets de la communication publique et politique. Au fil des séances, ce sont donc à la fois des pratiques, des théories et des recherches empiriques qui seront présentées, en lien direct avec les transformations du paysage médiatique et de la vie politique. Ces séances seront notamment l'occasion de réfléchir à ce qui distingue – ou non – communication politique et communication publique, de s'interroger sur les sondages d'opinion et leurs écueils, de tenter d'évaluer le pouvoir de la communication sur les électeurs, de questionner les notions de propagande, de manipulation, etc.

Bibliographie : ALDRIN P., HUBÉ N., OLLIVIER-YANIV C., UTARD J.-M. (dir.), *Les mondes de la communication publique. Légitimation et fabrique symbolique du politique*, Rennes, PUR, 2014.

BOURDON J., *Introduction aux médias*, Paris, Montchrétien, 3e édition, 2009.

DELPORTE C., *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007.

HUBÉ N., ALDRIN P., *Introduction à la communication politique*, Paris, De Boeck, 2017.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.3.2 - Introduction à l'étude des discours politiques

Nom de l'enseignant : Alice Krieg-Planque

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Cet enseignement constitue une introduction à l'étude des discours politiques, entendus comme discours qui concernent l'intérêt général et la vie en société. Les types de textes qui nous intéressent sont ainsi très variés : profession de foi lors d'une campagne électorale, déclaration de politique générale du Premier ministre, hommage du président de la République à des soldats morts au combat, appel de scientifiques pour le climat et l'environnement, pétition contre l'évasion fiscale lancée par des citoyens, slogans rédigés par des Gilets jaunes... Pour explorer de tels documents, nous nous appuierons sur des disciplines diverses : argumentation, rhétorique, stylistique, linguistique, analyse du discours... Au fil des chapitres, nous verrons comment des notions issues de ces spécialités permettent d'étudier les discours politiques : "genre de discours", "acte de langage", "ethos", "pathos", "discours épideictique"... sont autant de catégories que nous apprendrons à connaître et à utiliser. L'objectif du cours est d'acquérir des "clés de lecture" pour l'analyse des discours politiques, y compris dans le but de mieux saisir certains enjeux de la communication politique et publique contemporaine

Bibliographie : - Josiane BOUTET (2016, nouvelle édition), *Le pouvoir des mots*, Paris, Editions La Dispute, 256 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 802.2 BOU

- Alice KRIEG-PLANQUE (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 238 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 808.2 KRI

- Dominique MAINGUENEAU (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 143 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 808.2 (03) MAI

- *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics, production collaborative et évolutive du CREM (EA 3476, Université de Lorraine, Université de Haute-Alsace). En ligne : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice>*

- Un recueil de textes et de documents est distribué aux étudiants en début de cours. Ce recueil constitue pour les étudiants un instrument de travail essentiel, dont l'usage précis est expliqué par l'enseignante lors de la première séance.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.3 - [Mineure allemand] Enquêter sur le rôle des pays germanophones en Europe

ECUE 3.3.1 - Institutions politiques et vie démocratique (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.3.2 - Construction européenne et relations internationales (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 3.4 - Élargir ses compétences et préparer son projet professionnel

ECUE 3.4.1 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarité/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 3.4.2 - Projet pro

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire : 10 heures par semestre
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 3.4.3 - Informatique appliquée

Nom de l'enseignant : Hélène D'HERVÉ, Philippe DE BRITO.
 Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine
 Description de cours : L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). A choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1:

Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design.

Axe 2:

Production et réalisation vidéo : Outils usuels et outils émergents
 Innovation numérique : Méthodes et pratiques académiques et créatives

RÉGIME DÉROGATOIRE, DOUBLE LICENCE Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent philippe.de-brito-parente@u-pec.fr le plus tôt possible pendant le semestre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens, durée 2 heures.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 4

UE 4.1 - Explorer les grandes questions de la philosophie

ECUE 4.1.1 - Esthétique

Nom de l'enseignant : Mme Arianna Sforzini

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours : Puissance de l'art, puissance du beau?

Traditionnellement, l'esthétique est une modalité propre du savoir philosophique ayant pour tâche principale de s'interroger sur la beauté et sur le lieu où elle se produit, à savoir l'art. Cette définition est pourtant partielle – la beauté n'est pas propre qu'aux produits artistiques, et l'art depuis longtemps désormais ne cherche plus seulement la représentation de la beauté (les « beaux arts »). Ce qui est beau, comme ce qui est laid, est d'abord une chose, et non une idée : c'est un objet sensible, qui s'offre à la connaissance des sens et par les sens et dont on fait une expérience singulière qui passe nécessairement par notre appareil sensoriel.

L'objectif du cours est de travailler cette double valeur de l'esthétique, comme philosophie de l'art et exploration philosophique du monde par le corps et les sens, à travers le concept de beau. Il sera question de parcourir dans un premier temps l'histoire de la notion philosophique de beau, sur trois axes fondamentaux : le beau classique (de l'Antiquité à l'âge classique) ; le beau esthétique (18^e-19^e siècle) ; le beau révolutionnaire (le monde contemporain). Nous nous pencherons dans un deuxième temps sur des exemples tirés de l'art du 20^e et 21^e siècle pour poser une question décisive dans la « société des images » dans laquelle nous vivons : quelles valeurs véhiculent encore aujourd'hui les formes jugées « belles » ?

Bibliographie :

Chiang T., « Aimer ce que l'on voit : un documentaire », in *La Tour de Babylone*, Paris, Folio SF, 2010.

Cohn D., Di Liberti G. (dir.), *Esthétique*, Paris, Vrin, 2012.

Deleuze G., « R comme Résistance », *Abécédaire* (1988).

Eco U., *Histoire de la beauté*, Paris, Flammarion, 2004.

Jimenez M., *L'esthétique contemporaine*, Paris, Klincksieck, 2004.

Kant I., *Critique de la faculté de juger*, traduction A. Renaut, Paris, GF Flammarion, 2015.

Lacoste J., *Qu'est-ce que le beau ? Les aventures de l'esthétique*, Bordas, 2003.

Marcuse H., *Vers la libération. Au-delà de l'homme unidimensionnel*, trad. J.B. Grasset, Paris, Les Éditions de Minuit, 1969.

Nietzsche F., *Naissance de la tragédie*, trad. C. Denat, Paris, GF Flammarion, 2022.

Platon, *Hippias Majeur et Le Banquet*, in *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, 2023.

Vigarelo G., *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir*, Paris, Seuil, 2014.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.1.2 - Philosophie de la médecine

Nom de l'enseignant : M. Martin Dumont

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours :

Canguilhem disait s'être tourné vers les études de médecine en quête de « problèmes humains concrets » ; car « la philosophie est une réflexion pour qui toute matière étrangère est bonne, et pour qui peut-être toute matière bonne doit être étrangère ». Ce cours s'efforcera de parcourir certains des problèmes spécifiques que soulève la médecine aux yeux du philosophe : peut-on la qualifier de science, de technique ou d'art ? Comment définir son but, et le peut-on – la santé – et son adversaire, la maladie sous ses multiples formes ? Quelle conception du corps est sous-jacente à l'exercice médical ? Comment articuler la médecine, la liberté singulière, les institutions qui la soutiennent et le pouvoir qu'elle porte ? On s'efforcera également de traiter quelques problèmes précis de « philosophie clinique » qui permettent de soulever ou approfondir ces questionnements. On montrera par là comment l'exercice médical, à partir de cas précis, soulève des questions de portée philosophique générale.

Bibliographie :

Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966.

- *La formation du concept de réflexe aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1955.
- *La connaissance de la vie*, Vrin, 1967² [1965].
- *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Paris, Vrin, 1981² [1977].
- *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences concernant le vivant et la vie*, Paris, Vrin, 1983.

Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, Paris, PUF, 1963.

Carol Gilligan, *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 2019.

Jérôme Goffette, *Naissance de l'anthropotechnie*, Paris, Vrin, 2001.

Kurt Goldstein, *La structure de l'organisme. Introduction à la biologie à partir de la pathologie humaine*, Paris, Gallimard, 1951 [1934].

Claire Marin, *La maladie, catastrophe intime*, Paris, PUF, 2014.

Neil Vickers, Derek Bolton, *Being Ill. On sickness, care and abandonment*, Reaktion Books, Londres, 2024.

Donald Winnicott, *Jeu et réalité*, Paris, Folio, 1975.

Frédéric Worms, *Le moment du soin. A quoi tenons-nous ?* Paris, PUF, 2010.

- *Soin et politique*, Paris, PUF, « Questions de soin », 2012.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.2 - Philosopher par l'histoire de la philosophie

ECUE 4.2.1 - Philosophie ancienne et médiévale

Nom de l'enseignant : Anne-Laure Therme

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours : Les apparences sensibles, illusion ou réalité ? Le statut et la valeur de la perception pour la connaissance (Platon, Aristote et leurs prédécesseurs). (II)

Dès les origines de la philosophie grecque et de son effort de compréhension de la réalité, le statut et la valeur à accorder aux sens dans l'établissement de la connaissance se sont révélés problématiques. Si les sens semblent être des moyens privilégiés, voire incontournables, de la saisie du réel, puisque c'est par eux que nous « savons » spontanément ce qui se produit à l'extérieur de nous, ils ne sont pas pour autant suffisants à comprendre les phénomènes : la raison doit les conjuguer, les interpréter, voire les rectifier pour élaborer des théories qui dépassent la simple perception des apparences et formuler les lois et principes de la réalité.

Ceci suppose cependant que l'on accorde aux sens un certain crédit et, partant, une valeur pour connaître. Or, peut-on véritablement s'assurer de la réalité de ce qu'ils perçoivent ? Les apparences sont-elles, en dépit de leur caractère relatif, incomplet et limité, le signe et l'indice de la réalité ? Ou ne sont-elles que pures illusions, projections de notre corps sur le monde extérieur ? Juger à partir des apparences sensibles, n'est-ce pas se condamner à n'avoir que de simples opinions subjectives ? S'il faut rejeter l'expérience, et ne faire en rien confiance aux sens, comment alors espérer connaître ?

Le cours remontera aux origines présocratiques du problème, pour examiner selon quelles continuités et ruptures s'inscrivent ses résolutions contrastées par Platon et son successeur Aristote.

Bibliographie :

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE DES TEXTES ANCIENS (TRADUCTIONS) :

- PRÉSOCRATIQUES :

Les écoles présocratiques, édition établie par Jean-Paul Dumont avec la collaboration de Daniel Delattre et Jean-Louis Poirier, Folio essais, Gallimard, 1991 [correspond à l'édition poche de *Les Présocratiques*, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Gallimard, 1988].

Les Débuts de la philosophie. Des premiers penseurs grecs à Socrate, édition et traduction par André Laks et Glenn W. Most, Fayard (« Ouvertures bilingues »), 2016.

- PLATON :

La République (surtout les livres IV, VI et VII), traduction Georges Leroux, GF, Flammarion, 2008, réed. 2025.

Théétète, traduction Michel Narcy, GF, Flammarion, réed. 2016.

Ménon, traduction Monique Canto-Sperber, GF, Flammarion, 1999

Timée, traduction Luc Brisson, GF, Flammarion, réed. 2026.

- ARISTOTE :

Physique, traduction Pierre Pellegrin, GF, Flammarion, réed. 2021

De l'âme, traduction Richard Bodéüs, GF, Flammarion, réed. 2018.

Petits traités d'histoire naturelle, traduction Pierre-Marie Morel, GF, Flammarion, 1999.

Métaphysique, traduction Marie-Paule Duminil et Annick Jaulin, GF, Flammarion, 2025².

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.2.2 - Philosophie de la Renaissance

Nom de l'enseignant : M. Roberto Poma

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Les pouvoirs de l'imagination

À la Renaissance, l'imagination n'est pas conçue comme une simple faculté de produire des images ou de s'éloigner du réel. Située à l'articulation du corps et de l'âme, du sensible et de l'intelligible, elle est pensée comme une puissance capable d'agir sur l'individu, sur autrui et parfois sur le monde naturel lui-même. Elle peut rendre malade ou contribuer à guérir, susciter des passions et des visions, transformer les comportements, orienter les croyances collectives et participer à la production des savoirs. Ce cours propose d'explorer l'étendue des pouvoirs attribués à l'imagination aux XVe et XVIe siècles, dans leurs dimensions médicales, philosophiques, politiques, artistiques et scientifiques. De Marsile Ficin à Giordano Bruno et Tommaso Campanella, il examinera les rapports entre imagination, corps, magie naturelle, connaissance et action à distance. Avec Machiavel, l'analyse portera sur le rôle des apparences, des représentations et des affects dans l'exercice du pouvoir ; avec Montaigne, sur la force de l'imagination, ses effets corporels et son rôle dans la formation des croyances.

À travers l'étude de textes philosophiques, médicaux, politiques et artistiques, il s'agira ainsi de comprendre pourquoi l'imagination constitue un observatoire privilégié des transformations intellectuelles de la Renaissance.

Bibliographie :

BRUNO, Giordano, *Des liens*, trad. Danielle Sonnier et Boris Donné, Paris, Allia, 2001.

CAMPANELLA, Tommaso, *La Cité du Soleil*, trad. Arnaud Tripet, Genève, Droz, 1972.

CASSIRER, Ernst, *Individu et cosmos dans la philosophie de la Renaissance*, trad. Pierre Quillet, Paris, Éditions de Minuit, 1983.

FICIN, Marsile, *Les Trois Livres de la vie*, trad. Guy Le Fèvre de La Boderie, éd. Thierry Gontier, Paris, Les Belles Lettres, 2022.

MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince*, trad., présentation et notes de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2014.

MONTAIGNE, Michel de, *Les Essais*, éd. Pierre Villey, sous la dir. et avec une préface de V.-L. Saulnier, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2004..

WALKER, D. P., *La Magie spirituelle et angélique de Ficin à Campanella*, trad. Marc Rolland, Paris, Albin Michel, 1988.

YATES, Frances A., *L'Art de la mémoire*, trad. Daniel Arasse, Paris, Gallimard, 1975.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.3 - [Parcours Philosophie] Philosophier par l'histoire de la philosophie moderne et contemporaine

ECUE 4.3.1 - Philosophier par l'histoire de la philosophie moderne et contemporaine

Nom de l'enseignant : M. Romain Mollard

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours : Introduction à la phénoménologie

Comment les choses nous apparaissent-elles ? Que signifie percevoir, imaginer, se souvenir, juger ou comprendre ? Que se passe-t-il lorsque nous faisons l'expérience d'un paysage, d'une émotion, d'une rencontre ou du passage du temps ? Ces questions, qui semblent aussi simples qu'évidentes, sont au cœur de la phénoménologie, l'un des courants majeurs de la philosophie contemporaine qui a profondément et durablement reconfiguré le visage de la philosophie moderne.

Plus qu'une doctrine philosophique particulière, la phénoménologie se présente d'abord comme un geste intellectuel original : suspendre les explications toutes faites afin de revenir à l'expérience elle-même et décrire aussi rigoureusement que possible la manière dont les choses se donnent à la conscience. Fondée au début du XX^e siècle par Edmund Husserl, elle naît d'une exigence aussi radicale qu'elle semble évidente : "revenir aux choses mêmes". Son ambition n'est pas d'expliquer l'expérience à partir de théories psychologiques, scientifiques ou métaphysiques préalables, mais de comprendre comment le sens se constitue dans le rapport vivant entre le sujet et le monde.

Ce cours a pour objectif d'introduire les étudiants à quelques-uns des principaux concepts, méthodes et enjeux de la tradition phénoménologique, depuis sa préhistoire jusqu'à ses critiques. Nous étudierons d'abord son ancrage dans la pensée moderne de la subjectivité, de Descartes à Hegel, avant d'introduire la pensée de Husserl, notamment à travers les notions d'intentionnalité, de sujet et de conscience. À travers ces concepts, il s'agira de comprendre comment la phénoménologie husserlienne entend refonder la philosophie à partir d'une description rigoureuse des structures subjectives de l'expérience, dans un héritage explicitement cartésien.

Nous examinerons ensuite la transformation décisive opérée par Martin Heidegger. Alors que Husserl s'interroge principalement sur les conditions de possibilité de l'expérience et de la connaissance, Heidegger déplace l'enquête vers la question de l'être et de l'existence humaine, tout en se démarquant de l'existentialisme. En étudiant sa conception de l'histoire de la philosophie comme oubli de l'être, nous verrons ensuite comment peuvent se lire, dans cette perspective, quelques-uns des textes les plus classiques de la philosophie (telle l'allégorie de la caverne de Platon ou l'existentialisme sartrien).

Le cours s'attachera enfin à donner une légitimité aux gestes de renversements critiques et radicaux de la phénoménologie, en particulier chez Emmanuel Levinas. En contestant la centralité du sujet héritée de la tradition philosophique, ce dernier cherche à penser une expérience plus originaire encore que celle de l'être : celle de la rencontre avec autrui. En déplaçant la question centrale de la philosophie du "je" au "tu" à travers la question du visage, Levinas prolonge et questionne la phénoménologie vers ce qui excède toute phénoménalité et donc toute phénoménologie, mais qui se trouve pourtant en son sein. Il s'agit alors pour lui d'explorer des événements fondamentaux de l'existence qui ne peuvent pas être compris comme de simples phénomènes car ils débordent leur apparition et excèdent les catégories de la phénoménologie classique. Nous nous arrêterons par exemple sur les analyses lévinassiennes de la nourriture, de l'habitation, de la naissance ou de la rencontre sexuée - autant de phénomènes laissés sous silence dans la phénoménologie de Husserl ou Heidegger.

Les travaux dirigés prolongeront cette exploration théorique à travers des exercices de lecture mais aussi d'exercices de description phénoménologique. Les étudiants seront invités à examiner des expériences ordinaires afin de mettre en évidence la richesse de sens qui organise silencieusement notre rapport au monde. L'objectif sera d'apprendre à décrire l'expérience avant de l'expliquer, en développant une attention plus fine aux dimensions implicites de l'expérience.

Pour ce faire, les TD évoqueront certaines applications contemporaines de la phénoménologie dans le champ des sciences humaines et des sciences cognitives. À partir des travaux de Natalie Depraz, Francisco Varela et Pierre Vermersch, les étudiants découvriront comment les méthodes phénoménologiques ont donné naissance

à des pratiques d'investigation de l'expérience à travers des démarches pratiques psycho-phénoménologiques d'exploration du vécu qui témoignent de la fécondité actuelle du projet phénoménologique au-delà du seul domaine de la philosophie académique.

En définitive, ce cours entend montrer que la phénoménologie n'est pas seulement une école philosophique parmi d'autres, mais une manière singulière de pratiquer la philosophie en interrogeant l'expérience. En invitant à suspendre les évidences acquises pour revenir à l'expérience telle qu'elle se donne, elle permet d'ouvrir un espace de réflexion autour des significations fondamentales de l'expérience humaine.

Bibliographie :

1. Textes fondamentaux

Descartes, *Méditations métaphysiques*

G.W. Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*

Edmund Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures (Idées directrices I)*.

Méditations cartésiennes.

Martin Heidegger, *Être et Temps.*

Introduction à la métaphysique.

Emmanuel Lévinas, *Éthique et infini.*

- *Totalité et Infini.*

2. Ouvrages d'introduction ou d'approfondissement

Jean-François Lyotard, *La phénoménologie.*

Philippe Cabestan, *Introduction à la phénoménologie*

Maxence Carron, *Heidegger, Pensée de l'être et origine de la subjectivité.*

3. Applications contemporaines et psycho-phénoménologie

Natalie Depraz, *Comprendre la phénoménologie. Une pratique concrète.*

À l'épreuve de l'expérience. Pour une pratique phénoménologique.

Pierre Vermersch, *L'entretien d'explicitation.*

Explicitation et phénoménologie.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.3 - [Parcours Artisan de l'image] Approfondir les fondamentaux de l'audiovisuel -étape 2

ECUE 4.3.1 - Tournage, montage, post-production (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire : 20h par semestre

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.3.2 - Ecriture de scénario (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.3 - [Parcours Communication] Enquêter sur la communication politique et militante

ECUE 4.3.1 - Communication et militantisme

Nom de l'enseignant : Benjamin FERRON

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : S'il est courant depuis les années 1970-1980 d'analyser la communication militante en se focalisant sur leurs stratégies de visibilité et de légitimation dans les médias de grande diffusion, force est de constater que le répertoire expressif des mobilisations contestataires ne se limite pas à de telles « stratégies médiatiques ». L'expression collective des doléances, des injustices et des revendications emprunte fréquemment des voies qui peuvent être, selon les cas, plus directes ou plus discrètes. Dans l'histoire, les groupes contestataires se sont le plus souvent mobilisés sans l'aide des médias. Or ce constat peut également être dressé, de manière peut-être plus surprenante, au sujet des mobilisations contemporaines. Une grande partie des actions contestataires d'aujourd'hui mobilisent des moyens et dispositifs d'expression qui échappent partiellement ou totalement à l'emprise des grands médias d'information. Comment analyser cette dimension du répertoire expressif des organisations militantes, consistant à militer « sans les médias » - ou tout au moins à mener des actions collectives sans placer le travail en direction des grands médias d'information au cœur des activités militantes ? Les quatre chapitres qui composent ce cours proposent un cheminement progressif pour tenter de répondre à cette question. Il consiste à « mettre à nu », pour commencer, la communication militante, en la réduisant à son plus simple appareil expressif : le corps individuel et les affects (chap. 1). L'analyse se poursuit en équipant progressivement les militants des instruments matériels et symboliques qui accompagnent d'ordinaire le décorum des mobilisations protestataires. Sont successivement étudiés les objets et instruments militants (chap. 2), les usages politiques du silence, du bruit, et de la prise de parole publique (chap. 3), puis les luttes de cadrage et de langage à l'œuvre dans la production des discours et revendications militants (chap. 4).

Bibliographie : - BENFORD R. D., SNOW D. A., PLOUCHARD N. M., « Processus de cadrage et mouvements sociaux : Présentation et bilan », *Politix*, n° 99, vol. 3, 2012, p. 217-255.

- FERRON B., « Militer sans les médias », in *La communication des mouvements sociaux. Pratiques militantes et stratégies médiatiques*, Paris, Armand Collin, 2024.

- FILLIEULE O., MATHIEU L., PECHU C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, « Références », 2e édition mise à jour et augmentée, 2020.

- LARRÈRE M., SOCHARD F., *Guns and Roses : les objets des luttes féministes*, Paris, Éditions du Détour, 2022.

- MCADAM D., *Freedom Summer. Luttes pour les droits civiques. Mississippi 1964*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2012.

- NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Repères, La Découverte, 2019.

- SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.3.2 - Communication et élections

Nom de l'enseignant : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Dans la continuité du précédent semestre, cet enseignement approfondit la connaissance de la communication politique en s'attachant aux périodes électorales, à la diversité des acteurs impliqués (responsables politiques, médias, militants, citoyens et électeurs, professionnels de la communication), à leurs interactions et aux vecteurs et outils de communication qu'ils utilisent. Le cours propose un panorama des pratiques communicationnelles, par une mise en perspective historique et des exemples tirés de la campagne présidentielle de 2022, afin de permettre à chaque étudiant·e de s'approprier pleinement les savoirs politiques, institutionnels et médiatiques nécessaires à la bonne compréhension d'une campagne, de ses temporalités et des stratégies des principaux candidats. Les TD sont consacrés à l'apprentissage du commentaire de documents (écrits, visuels, audiovisuels), en prolongement du cours.

Bibliographie : HUBE N., ALDRIN P., *Introduction à la communication politique*, Paris, De Boeck, 2017.

LEROUX P. et RIUTORT Ph. (dir.), « Les mutations télévisées des campagnes électorales », *Télévision*, n° 8, avril 2017. [sur cairn.info]

THEVIOT A. (dir.), *Médias et élections. Les campagnes 2017 : primaires, présidentielle et législatives françaises*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, 2019.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.3 - [Mineure allemand] Analyser la vie politique dans les pays germanophones

ECUE 4.3.1 - Introduction à la théorie politique (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.3.2 - Défis contemporains et enjeux politiques (ouverture en 2027-2028)

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.4 - Élargir ses compétences et préparer son projet professionnel

ECUE 4.4.1 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://lsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://lsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 4.4.2 - Enseignement d'ouverture

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine
 Description de cours : consulter le guide des enseignements d'ouverture sur le site de l'UPEC.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.4.3 - a Projet collectif

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire : 10h/semestre
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.4.3 - b Projet tutoré

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 4.4.3 - c Stage court

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 4.5 - Découvrir le monde professionnel (stage facultatif)

ECUE 4.5.1 - Stage facultatif

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 5

UE 5.1 - Explorer les grandes questions de la philosophie

ECUE 5.1.1 - Philosophie politique

Nom de l'enseignant : M. Florent Guénard

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours : Politique et religion : la question de la tolérance

Le problème des relations entre religion et politique se pose lorsque l'Église et l'État sont suffisamment séparés pour se considérer comme des autorités autonomes et cependant encore suffisamment liés l'une à l'autre pour vouloir empiéter sur leur domaine respectif. Dans ce cours, nous étudierons ce qu'on nomme le problème théologico-politique en nous concentrant sur la pensée politique des 17^{ème} et 18^{ème} siècle et sur les auteurs qui, au sein du contractualisme, ont tenté de le résoudre. Nous insisterons particulièrement sur la question de la tolérance qui suppose une désintringation du politique et du religieux.

Les TD consisteront en exposés sur des extraits d'articles qui seront proposés lors de la première séance.

Bibliographie :

Primaire :

Hobbes, *Léviathan*, trad. G. Mairet, Paris, Gallimard, Folio, 2000.

Locke, *Le Second traité du gouvernement*, trad. J.-F. Spitz, Paris, Puf, 1994.

Lettre sur la tolérance et autres textes, trad. Jean Le Clerc et J.-F. Spitz, Paris, GF-Flammarion, 1992.

Montesquieu, *L'Esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, 1979.

Rousseau, *Du Contrat social*, Paris, GF-Flammarion, 2001.

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Paris, GF-Flammarion, 1964.

Secondaire :

Marc-Antoine Dilhac, *La tolérance, un risque pour la démocratie ?*, Paris, Vrin, 2014.

Claude Lefort, « Permanence du théologico-politique ? », dans *Essais sur le politique 19^e-20^e siècle*, Paris, Seuil, 1986, p. 275-329.

Paul Ricœur, *Lectures 1. Autour du politique*, Paris, Seuil, 1999.

La tolérance, textes choisis et présentés par Julie Saada-Gendron, Paris, GF-Flammarion, 1990.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-control-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.1.2 - Logique

Nom de l'enseignant : M. Jean-Marie Chevalier

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours :

Le cours articule deux aspects. D'une part, il consiste en un approfondissement des compétences techniques en logique : après des rappels sur les méthodes syntaxiques et sémantiques de la logique classique, on s'initie aux logiques modales, diagrammatiques, polyvalentes (voire temporelles et épistémiques). D'autre part, le cours présente les enjeux majeurs de la philosophie de la logique, en menant une enquête sur des notions centrales comme celles de proposition, implication et inférence, raisonnement.

Bibliographie :

Bonnay, D. et Cozic, M. (éd.), *Textes clés de philosophie de la logique. Conséquence, preuve, vérité*, Vrin, 2009.

Engel, P., *La Norme du vrai*, Gallimard, 1989.

Poggiolini, F. et Wagner, P. (dir.), *Précis de philosophie de la logique et des mathématiques, Vol. 1 Philosophie de la logique*, Editions de la Sorbonne, 2021.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-control-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.2 - Explorer les grandes questions de la philosophie

ECUE 5.2.1 - Philosophie de l'environnement

Nom de l'enseignant : M. Frédéric Fruteau de Laclos

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours : Le concept de nature, entre anthropologie des sciences et écologie politique

Avec la crise climatique, on assiste à d'importants débats sur le rapport que nous, modernes occidentaux, entretenons avec la nature. De manière tout à fait étonnante, les défenseurs d'une autre écologie politique s'avèrent les pourfendeurs les plus déterminés du concept de nature. Nous voudrions revenir sur cette connexion, au premier abord contre-intuitive, entre un engagement écologique fort et la prise de distance à l'égard du « naturalisme » moderne.

On s'attachera notamment aux œuvres de Bruno Latour. Ce dernier s'est d'abord fait connaître pour ses études sociales des sciences et il est devenu mondialement célèbre pour son diagnostic d'un « nouveau régime climatique ». Sa réactivation de l'hypothèse Gaïa se nourrit paradoxalement de la critique qu'il avait administrée du concept de nature.

Nous nous demanderons s'il est possible de faire de l'écologie en faisant l'économie du concept de nature, et si le tort de nos contemporains n'est pas d'avoir restreint le concept de nature au sens qu'il peut avoir dans « l'ontologie des modernes ». Nous défendrons que toute nature n'est pas la nature des modernes.

Bibliographie :

Bruno LATOUR, *La Science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, La découverte, 1989.

—, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La découverte, 1991.

—, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des modernes*, Paris, La découverte, 2012.

--, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La découverte, 2015.

--, *Le Religieux à l'épreuve de l'écologie*, suivi de *Exégèse et ontologie*, Paris, La découverte, 2024.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.2.2 - Philosophie du langage

Nom de l'enseignant : M. Jean-Marie Chevalier

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours :

Introduction à la philosophie du langage depuis ce qu'il est convenu d'appeler le tournant linguistique du vingtième siècle. Plus qu'un objet philosophique, on met en évidence un renversement méthodologique au cœur de la philosophie : le logicisme et la philosophie du langage ordinaire (mais aussi l'herméneutique, la psychanalyse, le déconstructionnisme) ont conduit à refonder les questionnements classiques sur la connaissance, la perception, l'identité personnelle, la morale, et bien d'autres énigmes philosophiques.

Bibliographie :

Ambroise, B. & Laugier, S. (éd.), *Philosophie du langage*, 2 vol., Vrin, 2009-2011.

Austin, J. L., *Quand dire c'est faire*, trad. B. Ambroise, Seuil, 2024.

Laurier, D., *Introduction à la philosophie du langage*, Mardaga, 1996.

Recanati, F., *Philosophie du langage (et de l'esprit)*, Gallimard, 2008.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.3 - [Parcours Philosophie] Philosophier par l'histoire de la philosophie contemporaine

ECUE 5.3.1 - Philosophier par l'histoire de la philosophie contemporaine

Nom de l'enseignant : M. Frédéric Fruteau de Laclos

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours : Comparer les philosophies

Oui ou non, « les autres » pensent-ils – « les autres », c'est-à-dire les humains non-modernes, qu'on a longtemps considérés comme des « prémodernes », des « prélogiques » et des « primitifs » ? Si la pensée leur est concédée, de quelle nature est-elle au juste – mythique, religieuse, ou autre encore ? En particulier, la question se pose de savoir s'il est de tenir pour philosophiques les productions de pensée non occidentales. Le mot même de philosophie vient du grec, et on se demande si d'autres que les Grecs ou que leurs héritiers « philosophent ». Car il n'est pas sûr qu'on fasse « honneur » aux autres en les qualifiant de philosophes. Et peut-être n'ont-ils pas tort s'il s'agit là d'une projection ethnocentrée de nos propres catégories de pensée sur leurs idées. Alors, comment comparer les idées ou les pensées ? Quel modèle trans-conceptuel ou méta-discursif devons-nous forger si nous voulons appréhender avec justesse et avec justice la pluralité des élaborations idéatives et des constructions énonciatives, à l'écrit comme à l'oral ?

Bibliographie :

G. Deleuze et F. Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Chap. iv, « Géophilosophie », Paris, Minuit, 1991, p. 82-108.

P. HOUNTONDI, *Sur la « philosophie africaine ». Critique de l'ethnophilosophie*, Paris, Maspero, 1976.

L. LÉVY-BRUHL, *Les Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, Paris, Alcan, 1910.

P. MASSON-OURSSEL, *La Philosophie comparée*, Paris, Vrin, 1923.

--, *Le Fait métaphysique*, Paris, Alcan, 1941.

É. MEYERSON, *Du Cheminement de la pensée*, Paris, Vrin, [1931] 2011, Chap. II, « Le physicien et l'homme primitif », p. 83-121.
S. TOULMIN, *Les Usages de l'argumentation*, Paris, P.U.F., [1958] 1993.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.3 - [Parcours Artisan de l'image] Produire un projet audiovisuel

ECUE 5.3.1 - Projet de documentaire ou de fiction : production (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter
Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine
Description de cours : À compléter
Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.2 - Ecriture de scénario et adaptation cinématographique (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter
Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine
Description de cours : À compléter
Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.3 - [Parcours Communication] Interroger la communication numérique

ECUE 5.3.1 - Cultures numériques

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Ce cours s'appuie sur le constat de l'omniprésence du numérique dans nos vies et de la "révolution" technique et médiatique qu'il incarne. Adoptant une approche socio-historique et une archéologie du numérique et de l'informatique, il retrace le développement de ces technologies et leur intégration dans notre vie quotidienne. Le cours explore les imaginaires qui fondent ces outils sociotechniques ainsi que la culture qui s'élabore en leur sein. Enfin, il analyse les transformations qu'apporte le numérique au champ journalistique et, plus largement, à notre rapport à l'information et à nos pratiques de communication. Une attention particulière sera portée aux enjeux contemporains de l'intelligence artificielle et de la datafication.

Bibliographie : - AUBERT A., *Une information brute ? Journalisme, vidéos et réseaux sociaux*, INA éditions, 2023

- CARDON D., *Culture numérique*, Presses de Sciences Po, 2019
- CORDIER A., *Grandir informés. Les pratiques informationnelles des enfants, adolescents et jeunes adultes*, C&F éditions, 2023
- DOUEIHI M., *Qu'est-ce que le numérique ?*, PUF, 2013
- FLICHY P., *L'Imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001
- TURNER F., *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture, Stewart Brand, un homme d'influence*, C&F éditions, 2e édition, 2021 (2012)

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.2 - Analyse critique du Web

Nom de l'enseignant : Alice Krieg-Planque

Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine

Description de cours : Le cours d'«Analyse critique du web» vise à doter les étudiant.e.s de compétences critiques en relation avec la communication numérique, l'internet et le web. Dans cette perspective, l'enseignement expose différentes théories et analyses se rapportant au numérique, que celles-ci soient issues de la sphère académique (histoire, philosophie, sociologie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication...), ou bien de sphères plus explicitement militantes et engagées (La Quadrature du Net, Creative Commons, initiatives de «travail collaboratif»...). À l'issue de cet enseignement, l'étudiant.e dispose d'un ensemble de connaissances fondamentales en sciences de l'information et de la communication («SIC», ou «info-com») qui lui permettent de mettre en perspective les principaux discours et notions associés à la communication numérique («transparence», «big data», «neutralité du net», «désintermédiation», «économie de l'immatériel»...).

Bibliographie : - ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes et de la distribution de la presse) : <https://www.arcep.fr>

- Arcom (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) : <https://www.arcom.fr>

- CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) : <https://www.cnil.fr>

- Conseil de l'Intelligence Artificielle et du Numérique (anciennement CNNum, Conseil National du Numérique) : <https://cnnumerique.fr>

- «Pixels», rubrique du site web du journal Le Monde : <https://lemonde.fr/pixels> [BU : en ligne]

- Un recueil de textes et de documents est distribué aux étudiants en début de cours. Ce recueil constitue pour les étudiants un instrument de travail essentiel, dont l'usage précis est expliqué par l'enseignante lors de la première séance.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.3 - [Mineure allemand] Interroger la culture des pays germanophones

ECUE 5.3.1 - Culture et identités (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.3.2 - Cinéma et rapport à l'histoire (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 5.4 - Élargir ses compétences et préparer son projet professionnel

ECUE 5.4.1 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

ECUE 5.4.2 - TEDS

Nom de l'enseignant: Elisabeth Vialle
 Description de cours : le cours est en auto-formation sur Eprel.
 Modalités de contrôle des connaissances :
 Session 1 : Examen terminal : 100 % écrit.
 Session 2 : 100 % écrit.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 5.4.3 - Projet post-licence

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire hebdomadaire : 1 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Semestre 6

UE 6.1 - Explorer les grandes questions de la philosophie

ECUE 6.1.1 - Philosophie morale

Nom de l'enseignant : M. Florent Guénard

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours : Le juste et le bien

Comment définit ce qui est juste ? Faut-il tenir compte dans cette définition de toutes les doctrines morales qui fondent des communautés d'appartenance ? Ou doit-on estimer que le juste est ce qui est utile à une société ? Ces questions sont classiques, mais elles ont fait l'objet d'un large débat au sein des théories contemporaines de la justice et ont grandement contribué à un renouveau au sein de la philosophie morale. Elles seront l'objet de ce cours, où l'on s'interrogera notamment sur la manière dont Rawls et ceux qui l'ont discuté ont envisagé, à nouveaux frais, nos convictions morales.

Les TD consisteront en exposés sur des extraits d'articles qui seront proposés lors de la première séance.

Bibliographie :

Primaire :

Mill, John Stuart, *L'utilitarisme* (1861), trad. G. Tanesse, Paris, Champs classiques, 1988.

Rawls John, *Théorie de la justice* (1971), trad. C. Audard, Paris, Seuil, 1987.

Nozick, Robert, *Anarchie, État, utopie* (1974), trad. coll., Paris, PUF, 1988.

Sandel, Michael, *Le libéralisme et les limites de la justice* (1982), trad. J.-F. Spitz, Paris, Seuil, 1999.

Walzer Michael, *Sphères de justice* (1983), trad. P. Engel, Paris, Seuil, 1997.

Secondaire :

Van Parijs, Philippe, *Qu'est-ce qu'une société juste ?*, Paris, Seuil, 1991.

Kymlicka, Will, *Les théories de la justice. Une introduction*, trad. M. Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2003.

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.1.2 - Philosophie de l'image

Nom de l'enseignant : Mme Arianna Sforzini

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Les images, force ou illusion ?

La question de l'image touche des problèmes philosophiques fondamentaux : le rôle de la perception, le rapport entre réalité, vérité et représentation, le statut de l'imagination, de l'imaginaire, de la visibilité. Notre cours se propose tout d'abord de retracer des pistes de définitions possibles de l'image (quel est l'être de l'image ?), dans son rapport constitutif au monde (de quoi l'image est-elle l'image ?). A travers quelques textes fondateurs de l'histoire de l'esthétique, de l'ontologie et de la phénoménologie (de Platon à Sartre et Merleau-Ponty), nous nous interrogerons en particulier sur les pouvoirs propres aux images : « sorcellerie envoûtante » selon Platon, l'image, par son rapport à l'imaginaire, constitue aussi un réservoir puissant de désirs, créations artistiques et luttes politiques. Dans une société médiatique marquée par l'omniprésence de l'intelligence artificielle, la

question des vérités véhiculées par les images, et de leur force, est urgente et incontournable. L'image est-elle une arme politique ?

Bibliographie :

L'image, textes choisis et présentés par L. Lavaud, Paris, GF-Flammarion, 1999.

Dagognet F., *Philosophie de l'image*, Paris, Vrin, 1989.

Didi-Huberman G., *Devant l'image*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.

Foucault M., *Ceci n'est pas une pipe*, Montpellier, Fata Morgana, 1973

Marin L., *Le portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.

Merleau-Ponty M., *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1964.

Platon, *République*, livre X, trad. Georges Leroux, Paris, GF-Flammarion, 2025.

Sartre J.-P., *L'imaginaire*, Paris, Gallimard, 1940.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.2 - Explorer les grandes questions de la philosophie

ECUE 6.2.1 - Philosophie et histoire des sciences

Nom de l'enseignant : M. Roberto Poma

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours : Race, sexe et genre

Ce cours propose une histoire critique de la production scientifique des différences de race, de sexe et de genre, de l'époque moderne à nos jours. Il s'agira d'étudier comment la médecine, l'histoire naturelle, l'anthropologie, la psychiatrie, la biologie, la génétique et les sciences sociales ont contribué à définir, mesurer, hiérarchiser et normaliser les corps humains. De la classification des « races » à l'anthropométrie, de l'anatomie comparée aux théories de la dégénérescence et à l'eugénisme, des savoirs médicaux sur la différence sexuelle à la pathologisation des sexualités et des identités de genre, le cours montrera que les catégories scientifiques ne sont jamais indépendantes des contextes politiques, coloniaux et sociaux dans lesquels elles se constituent.

À la croisée de l'histoire et de la philosophie des sciences, de l'épistémologie féministe, des études postcoloniales et de l'histoire de la médecine, ce cours invitera les étudiants à interroger les relations complexes entre savoir, pouvoir et classification. Il ne s'agira ni d'opposer simplement « science » et « idéologie », ni de nier la matérialité des corps, mais d'examiner comment des différences biologiques deviennent des catégories scientifiques, sociales et politiques, et comment, en retour, ces catégories transforment les corps et les vies.

Bibliographie :

DORLIN, Elsa, *La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte, 2006.

DORON, Claude-Olivier, *L'Homme altéré. Races et dégénérescence (XVIIIe-XIXe siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016.

FAUSTO-STERLING, Anne, *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Paris, La Découverte, 2012.

FOUCAULT, Michel, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France, 1975-1976*, Paris, Gallimard-Seuil, 1997.

GOULD, Stephen Jay, *La Mal-mesure de l'homme. L'intelligence sous la toise des savants*, Paris, Odile Jacob, 1997.

LAQUEUR, Thomas, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.

PEIRETTI-COURTIS, Delphine, *Corps noirs et médecins blancs. La fabrique du préjugé racial, XIXe-XXe siècles*, Paris, La Découverte, 2021.

STOLER, Ann Laura, *La Chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, La Découverte, 2013.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.2.2 - Conflits d'interprétation

Nom de l'enseignant : Mme Marie Deschamps

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Rousseau était-il communiste ou propriétaire ? Un conflit d'interprétation au XIXe siècle entre libéraux et socialistes.

Ce cours propose d'entrer dans la philosophie de Rousseau à partir d'une controverse majeure de sa réception en France au XIXe siècle. Dans ce débat qui oppose libéraux et socialistes en 1848, Rousseau est tour à tour présenté comme père et précurseur du communisme, un penseur de la communauté et un critique radical du droit de propriété, ou, au contraire, comme l'un des premiers à fonder le droit de propriété moderne sur un principe de légitimité « moderne » : le consentement de tous obtenu par contrat.

L'enjeu du cours est de déterminer à quelles conditions la propriété peut être tenue pour un droit à partir des interprétations controversées auxquelles la philosophie de Rousseau a donné lieu. Il s'agira également d'examiner quels critères de légitimité peuvent être capables de fonder la propriété en droit, et quels arguments sont susceptibles de fragiliser la validité de tels fondements.

Plus largement, le cours entend réfléchir aux conditions de réception d'une œuvre philosophique et aux modalités de son interprétation, en s'attachant aux écarts, aux variations et aux conflits de lecture qu'elle suscite dans un contexte d'urgence électorale présentant des enjeux pratiques. Plutôt que de trancher entre des interprétations concurrentes, il s'agira de comprendre ce que ces lectures mettent en lumière, parfois de manière polémique ou radicalisée, dans l'œuvre de Rousseau. De telles interprétations peuvent en effet faire apparaître des dimensions moins visibles du texte, et susciter des expériences de pensée fécondes pour la lecture philosophique.

Le cours prendra la forme d'une lecture suivie de douze textes. Six d'entre eux relèveront des interprétations proposées par Louis Blanc, Adolphe Thiers, Alfred Sudre, Victor Considérant et Adolphe Franck sur le rapport de Rousseau à la propriété, pour l'essentiel dans le contexte des événements de 1848. Les six autres seront constitués de textes de Rousseau sur la propriété, mis en regard de ces lectures critiques ou partisans.

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.3 - [Parcours Philosophie] Explorer les grandes questions de la philosophie

ECUE 6.3.1 - Métaphysique

Nom de l'enseignant : M. Jean-Marie Chevalier

Volume horaire hebdomadaire : 3,5 h/semaine

Description de cours :

L'objectivité du monde semble être le donné premier. Face à l'objet, le sujet semble le premier agent. Cette simple division ouvre la voie à deux grands courants de la philosophie, les philosophies du sujet et les philosophies de l'objet, et à une partition en deux fondements métaphysiques, le subjectivisme (parfois nommé idéalisme) et le réalisme. Le cours sera consacré à poser les termes de ces métaphysiques et à articuler leurs rapports. C'est dans la dialectique du sujet et de l'objet que se distinguent les théories et à son aune que s'évalue leur finesse. On s'attardera plus particulièrement sur la question du contenu conceptuel de la perception, et sur les différentes versions contemporaines du réalisme (réalisme métaphysique, scientifique, spéculatif, etc.).

Bibliographie :

Berkeley, G. *Principes de la connaissance humaine*, G.-F. Flammarion, 1991.

Thomas-Fogiel, I. *Le Lieu de l'universel. Impasses du réalisme dans la philosophie contemporaine*, Seuil, 2015.

Sartre, J.-P. *L'Être et le Néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Gallimard, 1943.

Whitehead, A.N. *Procès et Réalité. Un essai de cosmologie*, Gallimard, 1995.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
--------	------------------------

Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.
--------------	--

ECUE 6.3.2 - Débats et problèmes du monde contemporain

Nom de l'enseignant : Mme Deborah Knop

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours :

Le 11 septembre 2001 inaugure-t-il une nouvelle période de l'histoire ? Les évolutions numériques des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles permettent-elles de renforcer le principe de publicité, de rendre l'espace public, et avec lui, la démocratie, plus rationnels ? Les croyances religieuses ont-elles quelque chose de positif à apporter aux démocraties contemporaines ? La question de savoir si la démocratie doit s'élaborer à un niveau purement étatique ou également à un niveau supra-étatique, notamment européen, est-elle seulement politique ou est-elle aussi cruciale sur le plan philosophique et moral ? L'ouverture aux autres cultures et le refus de l'ethnocentrisme empêchent-ils d'imposer les droits de l'homme et d'exiger leur respect ? Les biotechnologies génétiques sont-elles dangereuses pour l'avenir de la nature humaine, sur le plan individuel et sur le plan collectif ou politique ? Toutes ces questions, qui peuvent sembler très éclectiques, sont abordées avec une cohérence certaine par Jürgen Habermas, décédé en mars 2026.

Penseur de l'éthique de la discussion avec K.-O. Apel, Habermas se situe dans la lignée de la pragmatique formelle et de la pensée pratique d'E. Kant pour tenter de prolonger cette dernière dans le monde contemporain. L'impératif catégorique ne suffit plus à l'heure des démocraties libérales pour savoir comment agir, car il ne permet d'élaborer de morale que monologique. Habermas s'interroge donc à l'origine sur la possibilité d'ériger des normes dialogiques qui garantissent au débat public démocratique une forme de justice et de légitimité. Celles-ci ne tiennent pas à des éléments de contenu, mais de forme ; cette dernière qui devrait, selon Habermas, se rapprocher d'une situation idéale de la discussion. Représentant éminent de la deuxième génération de l'École de Francfort, Habermas s'attache à penser sous bien des angles la crise d'une démocratie dont chacun d'entre nous perçoit peut-être aujourd'hui une forme de fragilité.

Bibliographie :

Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* [1962], trad. M. B. de Launay, Paris, Payot, 1978.

— *La technique et la science comme « idéologie »* [1968], trad. J.-R. Ladmiraal, Paris, Gallimard, 1973.

— *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé* [1973], trad. J. Costes, Paris, Payot, 1978.

— *Théorie de l'agir communicationnel* [1981, 2 tomes], trad. J.-M. Ferry et J.-L. Schlegel, Paris, Fayard, 1987.

— *De l'Éthique de la discussion* [1991], trad. M. Hunyadi, Paris, Cerf, 1992.

— *Droit et démocratie. Entre faits et normes* [1992], trad. R. Rochlitz et C. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 1997.

— *L'Intégration républicaine. Essais de théorie politique* [1996], trad. R. Rochlitz, Paris, Fayard, 1998.

— *La Constellation postnationale* [1998], trad. R. Rochlitz, Paris, Payot, 2000.

— *L'Avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral ?* [2001], trad. C. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 2002.

Jürgen Habermas et Jacques Derrida, *Le concept du 11 septembre* [2003], Paris, Galilée, 2004.

Jürgen Habermas et Joseph Ratzinger, *Raison et religion. Dialectique de la sécularisation* [2005], trad. J.-L. Schlegel, Paris, Salvator, 2010.

Jürgen Habermas, *Entre naturalisme et religion. Les défis de la démocratie* [2005], trad. C. Bouchindhomme et A. Dupeyrix, Paris, Gallimard, 2008.

— *La Constitution de l'Europe* [2011], trad. C. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 2012.

— *Espace public et démocratie délibérative : un tournant* [2022], trad. F. Joly, Paris, Gallimard, 2023.

Stéphane Haber, *Jürgen Habermas : une introduction*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2001.

Yves Cusset, *Habermas : l'espoir de la discussion*, Paris, Michalon, coll. « Le bien commun », 2001.

Isabelle Aubert, *Habermas : Une théorie critique de la société*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.3 - [Parcours Artisan de l'image] Produire et analyser un projet audiovisuel

ECUE 6.3.1 - Projet de documentaire ou de fiction : production et post-production (**ouverture en 2028-2029**)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.2 - Philosophie de l'image (**ouverture en 2028-2029**)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.3 - Médiation Culturelle (**ouverture en 2028-2029**)

Nom de l'enseignant : À compléter

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.3 - [Parcours Communication] Pratiquer la communication numérique

ECUE 6.3.1 - Droit du numérique

Nom de l'enseignant : Anne GRANGER

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : *Le cours de droit et enjeux de la transformation numérique entend fournir aux étudiants une première approche des évolutions juridiques liées à l'essor du numérique. À la fin du cours, les étudiants devront maîtriser les principaux aspects juridiques relatifs à l'intelligence artificielle, à la protection des données personnelles, aux plateformes numériques. De manière générale, les étudiants devront maîtriser le vocabulaire juridique, identifier les règles applicables ainsi que les textes en cours d'élaboration, expliquer les solutions jurisprudentielles pertinentes et articuler des arguments techniques de façon à pouvoir organiser des démonstrations juridiques*

convaincantes.

Bibliographie : - A. BENSAMOUN et G. LOISEAU (dir.), *Droit de l'intelligence artificielle*, LGDJ, coll. Les intégrales, 2e éd., 2022

- B. BERTRAND (dir.), *La politique européenne du numérique*, Bruylant, 2023

- X. DELPECH (dir.), *L'émergence d'un droit des plateformes*, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2021

- G. DESGENS-PASANAU, *La protection des données personnelles*, LexisNexis, 5e éd., 2022

- X. LEONETTI et CH. FERAL-SCHUHL, *Cybersécurité. Mode d'emploi. Entreprise, monde numérique et protection des données personnelles*, PUF, 2022

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.2 - Usages professionnels de l'Internet

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 4 h toutes les deux semaines

Description de cours : Comment utiliser le web, les applications ou les réseaux sociaux pour contrôler son identité numérique, améliorer sa e-réputation, valoriser une candidature, développer un réseau professionnel, promouvoir une marque, une idée ou une personnalité, ou exercer une veille informationnelle ? L'objectif de ce cours est la maîtrise de ces usages professionnels de l'Internet, dans leurs dimensions théorique et pratique. Les analyses sociologiques de ce que la transition numérique fait aux pratiques professionnelles précéderont donc les travaux dirigés consacrés aux outils et à leurs usages.

Bibliographie : - ALCANTARA C. (dir.), *Regards croisés sur un phénomène émergent : L'e-réputation*, Gualino Editions, 2014

- BOT, O. *Chercher et enquêter avec Internet*, Presses universitaires de Grenoble, 2018

- BOULLIER, D. *Sociologie du numérique*, Armand Colin, 2019

- MARRONE R., GALLIC C., *Le grand livre du marketing digital*, Dunod, 2018

- MESGUICH V., *Rechercher l'information stratégique sur le web, Sourcing, veille et analyse à l'heure de l'IA*, De Boeck Supérieur, 2026.

Tableau complet : <https://ilsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.3 - Pratiques, formes et enjeux de la communication avec l'IA

Nom de l'enseignant : Camille Riou

Volume horaire hebdomadaire : 2 h/semaine

Description de cours : Les IAgens rebattent les cartes du numérique et des pratiques communicationnelles par leur fonctionnement et leur apparente facilité de prise en main. Elles sont entourées de discours sur l'innovation technique qui comportent néanmoins des choix politico-économiques à soulever. Nous en étudierons donc le fonctionnement avant de saisir la manière dont l'IA bouleverse le monde du travail. Ce cours permettra alors aux étudiant·es d'apprendre à utiliser l'IA de manière éclairée en ayant connaissance des enjeux socio-économiques et environnementaux sous-jacents.

- Bibliographie : - ALCANTARA C., CHAREST F., WATINE T., *IA et communication Enjeux, discours et usages*, Presses universitaires du Québec, 2026
- BROUDOUX E., CHARTRON G., EPRON B., *Information et intelligence artificielle Opportunités et risques*, De Boeck Supérieur, 2025
- GEFEN A., *Humanités numériques : le savoir et l'enseignement à l'heure de l'IA*, Hermann, 2026
- LE CUN Yann, *Quand la machine apprend, la révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond*, Odile Jacob, 2019
- MESGUICH V., *Rechercher l'information stratégique sur le web, Sourcing, veille et analyse à l'heure de l'IA*, De Boeck Supérieur, 2026

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.3 - [Mineure Allemand] Connaître la société allemande contemporaine

ECUE 6.3.1 - Relations franco-allemandes en contexte international (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.2 - Histoire des idées (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine
 Description de cours : À compléter
 Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://lsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-controle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

ECUE 6.3.3 - Présence internationale et action diplomatique des pays germanophones (ouverture en 2028-2029)

Nom de l'enseignant : À compléter
 Volume horaire hebdomadaire : 1,5 h/semaine
 Description de cours : À compléter

Bibliographie : À compléter

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

UE 6.4 - Communiquer en langue étrangère

ECUE 6.4.1 - LVE

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

Tableau complet : <https://llsh.u-pec.fr/formation/licences/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

Régime	Modalités d'évaluation
Tous régimes	Se référer au tableau complet des modalités de contrôle des connaissances.

Se référer au livret de LANSAD : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad/livret-pedagogique-langues-pour-specialistes-d-autres-disciplines-lansad>

UE 6.5 - Découvrir le monde professionnel (stage facultatif)

ECUE 6.5.1 - Stage facultatif

L2-L3 : PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (INFORMATIQUE APPLIQUÉE – TICE)

Descriptif

Cette ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en deuxième année. Régime spécifique pour les géographes. L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). À choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1 : Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design. (P. DE BRITO)

Axe 2 : Montage audio et vidéo d'un mockumentary

Régime dérogatoire, double licence

Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent philippe.de-brito-parente@u-pec.fr le plus tôt possible pendant le semestre.

Modalités d'évaluation

Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : allemand, anglais (non débutant), arabe, espagnol, portugais, italien (niveau B1 minimum, à partir de la L2), le coréen réservé aux étudiants de LEA Sénart et le russe réservé aux étudiants en LEA Créteil (L1, L2, L3).

Inscription au LANSAD

L'inscription ou la réinscription pédagogique au LANSAD est obligatoire quel que soit le régime de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire).

Niveau L1

Depuis la rentrée 2023, les inscriptions en LANSAD pour la L1 sont soumises au passage d'un test de positionnement obligatoire à la rentrée de septembre. Ce test se fait sur la plateforme EPREL (<https://eprel.u-pec.fr/home>).

Il concerne seulement les langues suivantes, niveau non-débutant :

Anglais

Allemand

Espagnol

En quoi consiste le test ?

Le test prendra la forme d'un QCU (questionnaire à choix unique, une seule réponse possible parmi 3 ou 4 possibilités) d'une durée de 20 à 30 minutes selon les langues. Il comprendra 25 questions à faire dans l'ordre et sans possibilité de retour en arrière après avoir répondu.

Pour les autres langues (arabe, russe, portugais), il n'y a pas de test mais il faudra quand même se rendre sur Eprel pour faire un choix de langue.

Si vous voulez choisir une langue sans l'avoir jamais étudiée avant, il faudra quand même vous rendre sur la page du test. La première question du test visera à savoir si vous avez déjà étudié la langue en question. Par la suite, vous devrez passer au secrétariat pour présenter un justificatif prouvant que vous n'avez jamais étudié la langue en question.

Le passage sur Eprel vaut choix de langue définitif : il ne faut vous rendre sur Eprel (et passer le test) que

dans les langues que vous voulez effectivement suivre.

Autres niveaux (L2, L3, Master)

Il n'y a pas de test. L'inscription se fait au niveau immédiatement supérieur à celui de l'année précédente, sauf les redoublants qui repassent le même niveau.

Néo-entrants (L2, L3, Master)

Les étudiants qui arrivent à l'UPEC en L2, L3 ou éventuellement Master sans y avoir effectué leur cursus précédent (= néo-entrants) doivent contacter le responsable LANSAD de leur langue ou leur responsable d'année, afin qu'ils puissent être inscrits dans un groupe.

Pour plus d'informations, consulter la page LANSAD sur le site de l'UFR LLSH : <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad>

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0. Voir le livret Lansad.

PARTIE



SCOLARITÉ

Résultats, progression et diplôme

ÉTUDES ET SCOLARITÉ

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes réglementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Calendriers universitaires : <https://lsh.u-pec.fr/scolarite/calendriers-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/contrôle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

RÉGIME GÉNÉRAL ou Contrôle continu : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI) : réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - L'examen terminal : participation à l'épreuve organisée par le service des examens après en semaines 13 et 14.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI et ce, quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE ou Régime Spécial d'Études (RSE)

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagements des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III – régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

Règles de progression des études et d'obtention des diplômes de licence

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

Règles de poursuite d'études en Licence

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP (AjournÉ mais autorisÉ à poursuivre)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

PARTIE

VI

UNIVERSITÉ

Services, ressources et vie universitaire

Services de L'UPEC à connaître

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,

Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier

94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

- Culture

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

- Vie associative et engagement

> 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

- Emplois étudiants

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

- Logement

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

- Bourses et aides

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

- Permanence juridique

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – Maison de la Santé -

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

> 01 41 83 42 09

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T – 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 45
- Le samedi de 8 h 00 à 11 h 45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 45
- Le samedi de 8 h 00 à 11 h 45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13 h – 18 h

Vocabulaire en usage

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

Enseignements d'ouverture : ces enseignements sont proposés par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des enseignements d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

FC : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

IA : Inscription Administrative / IP : Inscription Pédagogique

INSPÉ : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

DANS QUELLE SALLE EST MON COURS ?

1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXXX

Identifiant court

Mot de passe :

SE CONNECTER

JE ME CONNECTE

identifiant & mot de passe étudiant

2

LISTE DES RESSOURCES

Groupes

- 900 - DIFPRO
- 900 - Groupes Services centraux et d
- 900 - MIEE
- 900 - OSU-EFLUVE
- 900 - PATRIMOINE
- 901 - UFR DROIT
- 902 - UFR LETTRES CC
- Enseignements 1er Semestre

JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER

en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3

CALENDRIER

Semaine

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE

En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



OÙ SE TROUVE MA SALLE ?

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan

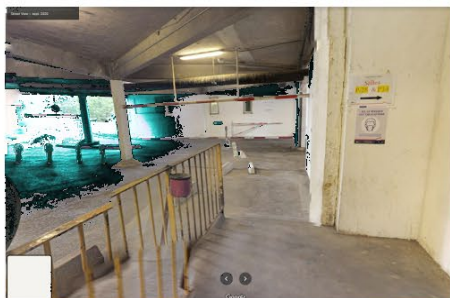


LES SALLES CACHÉES

Salle i1-P28
Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006
Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901
à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec



SECRÉTARIAT DE LICENCE 1

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau 112

01 45 17 66 85

01 45 17 11 87

sec.licence1-llsh@u-pec.fr



*Scannez
pour envoyez un mail*

SECRÉTARIAT DE LICENCE 2 & 3

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau i2-110

01 45 17 11 41

sec.philosophie-llsh@u-pec.fr



*Scannez
pour envoyez un mail*



llsh.u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil
61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université